

REGISTRE des DELIBERATIONS
Du COMITE SYNDICAL du 10 FEVRIER 2026
DELIBERATION N° 2026-02-10/C-01

OBJET : Débat d'orientation budgétaire 2026.

L'an deux mille vingt-six le 10 du mois de février, les membres du Comité Syndical du Territoire d'Energie GARD SMEG dûment convoqués le convoqués le 27 janvier 2026, s'est réuni à 10 heures 30 dans la salle de réunion « Roland CANAYER », sous la présidence de Monsieur Joseph BLANCHER, 1^{er} Vice-président du Syndicat, le Président du Syndicat étant empêché.

M. Christophe ZARAGOZA est élu Secrétaire de Séance.

Etaient présents :

Délégués	Communes	P	E	Pr	A
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT	X			
Jean-Claude BASCHIOU	AIGUES MORTES	X			
Jacky REY	AIGUES VIVES		X		
Bernard JULLIEN	AIMARGUES				X
Cyril PERISSÉ	AIMARGUES				X
Aimé CAVAILLÉ	ALES		X		
Démisionnaire	ANDUZE				
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE	X			
Patrick AUBENAS	POTELIERES	X			
Eric TOQUAND	BEAUVOISIN		X		
Pascal VALLADIER	CAISSARGUES	X			
Martine VILLENEUVE Suppléant	CALVISSON	X			
Christian ANDRE	CAVEIRAC	X			
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD		X		
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN	X			
André OLIVÉ	CLARENSAC	X			
Fabienne DHUISME	CONGENIES	X			
Lionel JEAN	CORCONNE	X			
Elie HERBEMONT	CRESPIAN	X			
Frédéric FORTÉ	FOURNES		X		
Aline BASTIDA	GARONS	X			
Maurice BLACHAS	GENERAC	X			
Christian BRUN	LA GRAND COMBE		X		
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X			
Olivier PENIN	LE GRAU DU ROI				X
Alain MARTI	LE GRAU DU ROI		X		
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X			
Alain GIOVINAZZO	LES MAGES	X			
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X			
Jean-Marc FRANCOIS	LUSSAN	X			
Jean-Jacques GRANAT	MANDUEL		X		

Délégués	Communes	P	E	Pr	A
Freddy FELIX	MARUEJOLS LES GARDON	X			
Jean-Luc FORTIN	MEYNES		X		
Jack VERRIEZ	MIALET	X			
Jean-Michel FOUCHARD	MILHAUD	X			
Benoit LEPAGE Suppléant	MOLIERES CAVAILLAC	X			
Michel CHAMBELLAND	NAGES ET SOLOGUES		X		
Frédéric ESCOJIDO	NIMES		X		
Christian TRIDOT	PUJAUT	X			
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE		X		
Ludovic DUMAS	ROUSSON				X
Frédéric GRAS	ST CEZAIRE DE GAUZIGNAN	X			
Bruno OLIVERI	ST HIPPOLYTE DU FORT		X		
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF		X		
Olivier JOUVE	ST GENIES DE COMOLAS	X			
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET	X			
Nathalie FABIÉ	ST SIFFRET	X			
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X			
Jean-François LOUVET	SOMMIERES	X			
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	X			
Christian LASCH	ST CHRISTOL LES ALES	X			
Jacky MIALHE	ST HILAIRE DE BRETHMAS				X
Sébastien VOINDROT	ST MARTIN DE VALGALGUES	X			
Lucas CELESTE Suppléant	ST PRIVAT DES VIEUX				X
Didier CHAMP	UCHAUD				X
Jean-Luc CHAPON	UZES	X			
François ABBOU	CAUSSES AIGOUAL CEVENNES	X			
Annick CHOPARD	VAUVERT	X			
Katy GUYOT	VAUVERT				X
Vincent COSTE	VERGEZE		X		
Alain SANCIAUME	VILLENEUVE LES AVIGNON		X		
		36	16	0	8

P = Qui ont pris part au vote - E = Excusés - Pr = Absents avec procuration - A = Absents

Nombre de Membres en exercice	:	60
Nombre de Membres ayant pris part au vote	:	35
Nombre de votes exprimés	:	35

Monsieur Christian ANDRÉ de la commune de CAVEIRAC était présent en début de séance et a quitté la séance avant le vote de la présente délibération.

Débat d'orientation budgétaire 2026 - PAGE

Vu les dispositions des articles L 5211-36 et L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et L. 5217-10-4,

Vu la loi 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, notamment son article 106.III,

Vu le document annexé présentant les orientations budgétaires générales de l'exercice 2026,

Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 03 février 2026,

Considérant que le Débat d'orientation budgétaire est une étape essentielle et obligatoire de procédure budgétaire qui doit être voté dans les deux mois qui précèdent le vote du budget ou dix semaines précédant l'examen du budget dans le cadre de la nomenclature M57, par dérogation aux dispositions de l'article L 2312-1 du CGCT,

Après en avoir délibéré,

Acte est donné de la tenue du débat d'orientation budgétaire prévu par l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ce dans le cadre de préparation budgétaire de l'exercice 2026.

Au cours de ce débat, le Conseil Syndical a notamment examiné l'environnement financier entourant la préparation budgétaire (évolutions envisagées des recettes et dépenses des sections d'investissement et de fonctionnement), les orientations budgétaires, les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette, la structure des effectifs, conformément au document joint en annexe.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

LE PRESIDENT
Aimé CAVAILLE



territoire
d'énergie
GARD - SMTG

Aimé CAVAILLE
Président du TE GARD - SMEG

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

CONSEIL SYNDICAL

Débat d'orientation budgétaire

Mardi 10 février 2026

RAPPELS REGLEMENTAIRES

Pour les communes de plus de 3 500 habitants et les EPCI comptant au moins une commune de plus de 3 500 habitants, le vote du budget primitif de l'année doit être précédé par la tenue d'un « débat d'orientation budgétaire », qui repose sur la rédaction préalable d'un « rapport d'orientation budgétaire » (ROB).

L'article L. 5217-10-4 du code général des collectivités territoriales modifie le délai dans lequel doit se tenir le DOB avant le vote du budget primitif. En M57, la présentation du ROB doit se tenir dans un délai de 10 semaines avant le vote du budget primitif.

Il comporte, notamment :

- Les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes ;
- La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes ;
- Des informations relatives à la structure et la gestion de l'encours de dette contractée et les perspectives pour le projet de budget ;
- La structure des effectifs ;
- Les dépenses de personnel ;
- La durée effective du travail ;
- L'évolution prévisionnelle de la structure des effectifs et des dépenses de personnel pour l'exercice.

1. LES ELEMENTS DE CONTEXTE

LE CONTEXTE NATIONAL 2026

Dans un contexte national caractérisé par la poursuite de la maîtrise des finances publiques, le budget de l'État a été définitivement adopté à l'issue du processus parlementaire. Ce cadre financier stabilisé permet d'identifier les principales mesures susceptibles d'avoir une incidence sur la situation financière des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, et notamment sur les syndicats mixtes exerçant des compétences dans le domaine de l'électricité et de la transition énergétique.

- **Programme principal du CAS Facé** : Une baisse significative de l'enveloppe qui passe de 365,3 millions d'euros à **358,3 millions d'euros**.
- **Convergence des tarifs d'Accise sur l'énergie** : Un alignement progressif des tarifs d'accise entre le gaz et l'électricité est envisagé, avec :
 - Une **baisse de 3 €/MWh** du tarif normal de l'accise sur l'électricité pour les particuliers, et de **0,42 €/MWh** pour les entreprises.
 - Une **hausse simultanée de 4,40 €/MWh** du tarif normal de l'accise sur le gaz naturel (article 18).
- **Maintien du Fonds Chaleur** à 800 millions d'euros
- **Augmentation du Fonds Vert** qui passe de 650 millions d'euros à 850 millions d'euros

Ces évolutions fiscales s'inscrivent dans une trajectoire de transition énergétique et sont susceptibles d'avoir, à moyen terme, des effets sur les comportements de consommation, le développement des usages électriques et les besoins d'adaptation des réseaux. L'ensemble de ces éléments constitue le cadre macro-financier dans lequel s'inscrit le présent débat d'orientations budgétaires. Ils appellent une attention particulière quant à leurs incidences sur les équilibres financiers du syndicat.

Un budget engagé pour la transition énergétique du Gard, qui répond aux défis actuels :

- **Accompagnement des collectivités** : Réduire les consommations énergétiques grâce au groupement d'achat et à des outils de suivi adaptés.
- **Transition énergétique et financements** : Poursuivre la mobilisation pour capter les opportunités de financement (ADEME, Europe, Région).
- **Mobilité électrique** : Déployer des bornes de recharge via la DSP, en phase avec le Schéma directeur validé.
- **Énergies renouvelables** : Soutenir les projets locaux pour une production d'énergie durable et citoyenne.
- **Rénovation et sobriété** : Moderniser les bâtiments publics et l'éclairage public (LED, extinction nocturne) pour réduire les coûts et l'empreinte carbone.
- **Financements innovants** : Adapter les modalités pour mieux servir tous les territoires, urbains comme ruraux.

2. L'ANALYSE RETROSPECTIVE

2a. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Détail des dépenses de fonctionnement

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 030-200039543-20260210-20260210C01-DE

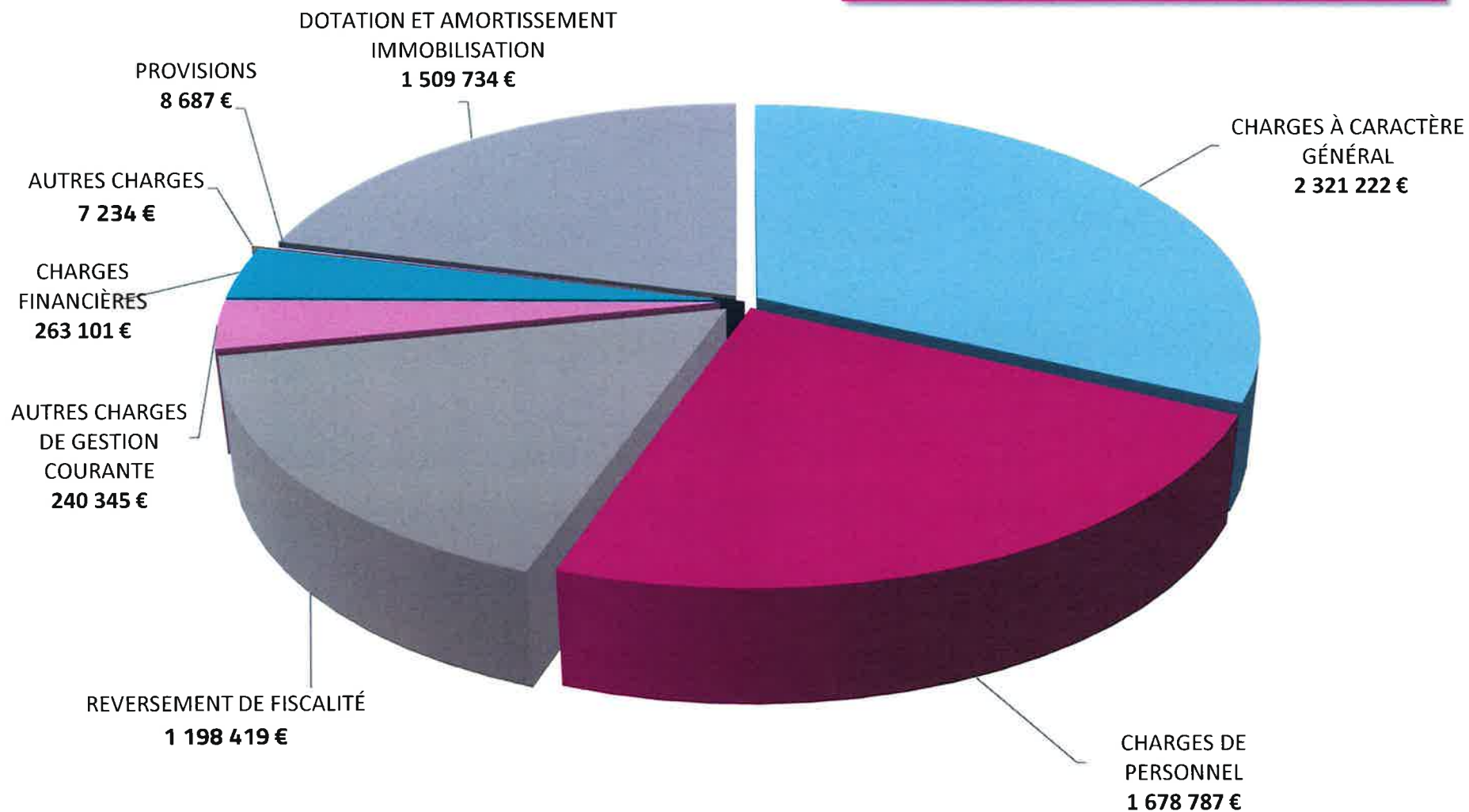
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025

CHAPITRE	LIBELLES	REALISES 2024	BUDGET 2025	REALISES 2025	OBSERVATIONS
11	Charges à caractère général	1 524 241 €	5 219 964 €	2 321 222 €	Eclairage public : 62 communes en 2024 contre 99 en 2025 - Electricité + 429 754 € - Maintenance Eclairage Public + 180 846 € => Remboursé par les communes - Entretien bornes + 100 000 € - Fonds chaleur 290 144 € : Remboursé par ADEME
12	Charges de personnel	1 538 715 €	1 904 536 €	1 678 787 €	Tuilage responsable finances - Capital décès 26 000€ (en attente remboursement partiel assurance) - RIA participation depuis septembre 2025 - Régularisation cotisation personnel 2024 - Détail sur Diapositive RH
14	Reversement de fiscalité	1 371 470 €	1 384 500 €	1 198 419 €	Baisse de l'Accise en 2025 en raison d'une baisse de la consommation des ménages 808 532 € Accise 2025 reversée aux communes 389 887 € Reversement CEE aux communes
65	Autres charges de gestion courante	214 328 €	261 014 €	240 345 €	Augmentation des logiciels + 22 000€
66	Charges financières	245 448 €	277 129 €	263 101 €	Intérêts de la dette + Frais intercalaires de l'intracring EP en plus
67	Autres charges	570 €	11 000 €	7 234 €	Dont régularisation du montant de la cotisation 2023-2024 du CD 30 au groupement d'achat d'énergie.
68	Provisions		24 000 €	8 687 €	Créance non recouvrée depuis 2014
023	Virement à la section d'investissement		9 103 580 €		Prévision au 023, réalisation au 1068 en recette d'investissement l'année N+1 au vu des résultats budgétaires.
042	Dotation et amortissement immobilisation	1 354 512 €	1 560 099 €	1 509 734 €	Amortissements des subventions d'éclairage public – bornes de recharge pour véhicules électriques – acquisition du TE30.
		6 249 284 €	19 745 822 €	7 227 529 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Détail des dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2025 réalisées





LES RESSOURCES HUMAINES

Au 31/12/N	2023				2024				2025			
Catégorie	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Titulaires	4	3	11	18	4	4	10	18	4	6	9	19
Contractuels	6	1		7	7	1		7	7	1		8
Contrat aidé												
Total effectif	10	4	11	25	11	5	10	26	11	7	9	27
Masse salariale	1 324 453,25 €				1 538 715,43 €				1 678 787,38 €			
Temps hebdo	40 h				40 h				40 h			
Avantages sociaux												
Participation	3 600 €				3 840 €				4 994 €			
Santé/mois/agent	15 x 20 € x 12				16 x 20 € x 12				16 x 20 € x 3 jusqu'au 31/03/2025 21 x 25 € x 9 du 01/04 au 31/12/2025			
Participation	2 640 €				2 640 €				6 532 €			
Prévoyance /mois/agent	10 x 22 € x 12				10 x 22 € x 12				5 x 22 € x 3 jusqu'au 31/03/2025 16 agents plafonnés à 60 € x 9 du 01/04 au 31/12/2025			
CNAS/an	5 925 €				5 631 €				6 056 €			
Association du personnel	1 840 €				1 920 €				2 000 €			
RIA									3 276 €			

LES RESSOURCES HUMAINES

Part de l'effectif au 31/12/2025 (par catégorie)

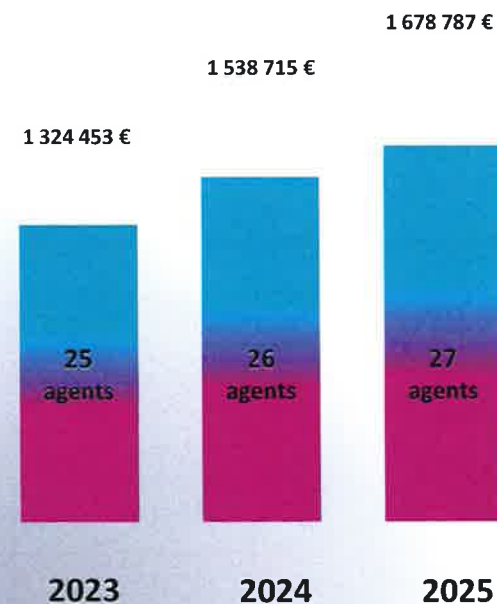
CATEGORIE C
33%

CATEGORIE A
41%

CATEGORIE B
26%



Evolution de la masse salariale de 2023 à 2025





SECTION DE FONCTIONNEMENT

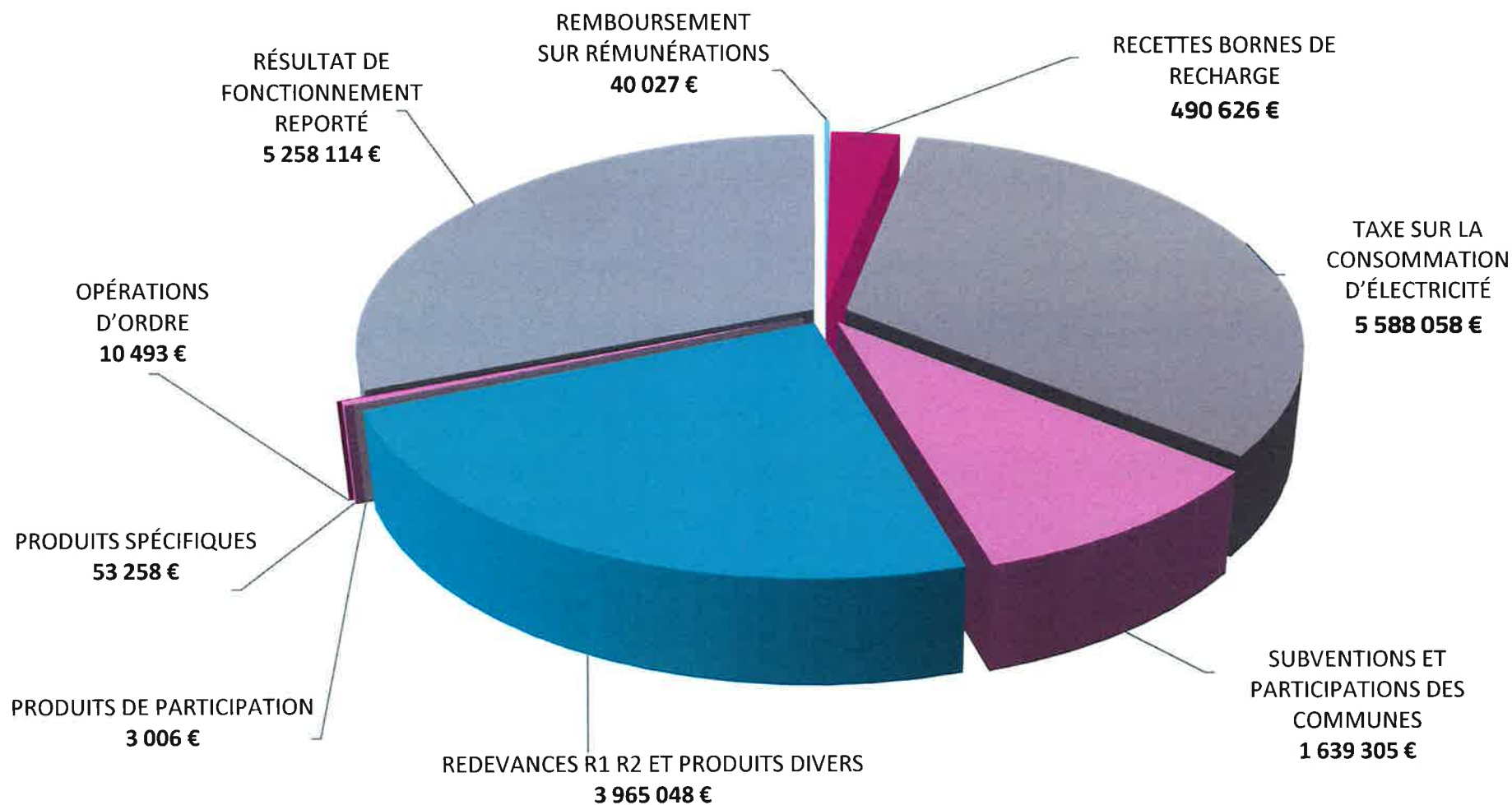
Détail des recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025					
CHAPITRE	LIBELLES	REALISES 2024	BUDGET 2025	REALISES 2025	OBSERVATIONS
13	Remboursement sur rémunérations	11 938 €	35 706,79 €	40 027 €	Dont 20 707 € pour l'économe de flux au titre du programme ACTEE + Remboursement arrêt maladie personnel
70	Recettes bornes de recharge	636 523 €	637 000 €	490 626 €	Début DSP octobre 2025 perçu dernier trimestre 2025 en 2026 : 108 639 €
73	Taxe sur la consommation d'électricité	5 799 532 €	5 500 000 €	5 588 058 €	L'Accise est en baisse en raison d'une diminution consommation d'électricité des ménages au niveau national
74	Subventions et participations des communes	1 286 060 €	4 604 779 €	1 639 305 €	Remboursement par les communes : Maintenance Eclairage Public + 180 846 € EDF Communes + 429 754 € Participation Secteur Camargue lié au remboursement de l'emprunt + 257 611 €
75	Redevances R1 R2 et produits divers	3 782 151 €	3 689 006 €	3 965 048 €	R1 : 1 420 804 € + 23 977 € R2 : 1 808 202 € - 46 540 € CEE : 720 745€
76	Produits de participation			3 006 €	Parts sociales Crédit agricole ancien SIE Primaires
77	Produits spécifiques	13 €	0 €	53 258 €	Notamment des avoirs sur factures EDF Bornes 2024
042	Opérations d'ordre	7 715 €	18 216 €	10 493 €	Amortissement remboursement études abandonnées à l'initiative de la commune
002	Résultat de fonctionnement reporté	6 901 237 €	5 258 114 €	5 258 114 €	
		18 425 169 €	19 742 822 €	17 047 935 €	

SECTION DE FONCTIONNEMENT

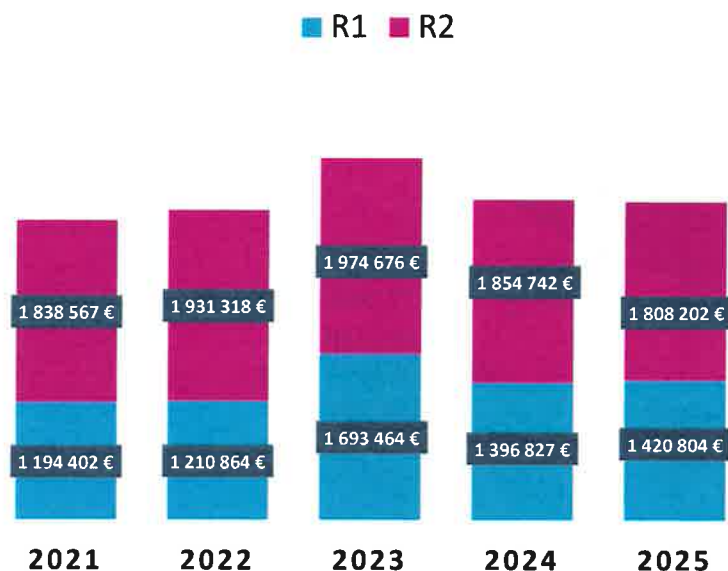
Détail des recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement 2025 réalisées



CONCESSION R1 & R2

La part de la Redevance prévisionnelle dite de **Fonctionnement** (R1) devrait atteindre un montant d'environ 1 400 000 € en 2026, son montant croissant naturellement du fait de la dynamique démographique du département et de l'augmentation prévisible du linéaire de réseau, deux composantes de l'assiette de calcul de R1.



REDEVANCES DE CONCESSION HT

En €	2021	2022	2023	2024	2025
R1	1 194 402 €	1 210 864 €	1 693 464 €	1 396 827 €	1 420 804 €
R2	1 838 567 €	1 931 318 €	1 974 676 €	1 854 742 €	1 808 202 €
Total	3 032 969 €	3 081 131 €	3 668 140 €	3 251 569 €	3 229 006 €

LA REDEVANCE R2 EST CALCULÉE À PARTIR DE PARAMÈTRES ET NOTAMMENT :

Le critère B :

- montant hors TVA des travaux réalisés par la collectivité maître d'ouvrage (Article 8 et fonds propres du Syndicat) ;

Le critère I :

- montant hors TVA des travaux d'investissements relatifs à la transition énergétique.

TICFE OU « ACCISE SUR L'ÉLECTRICITÉ »

Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité

Evolution du montant de la
Taxe perçue (€)

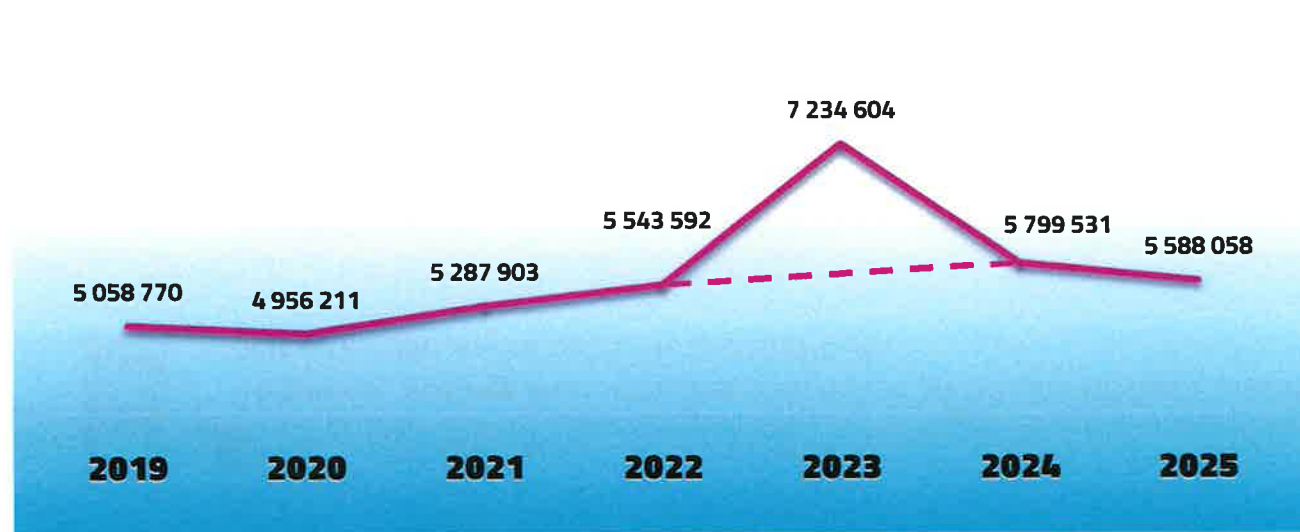


L'Accise finance le service public de l'énergie et les politiques de transition énergétique, notamment le soutien aux énergies renouvelables, les dispositifs de solidarité pour les ménages précaires (chèque énergie), et l'obligation d'achat d'électricité dans les zones non interconnectées. Elle est collectée par les fournisseurs d'électricité auprès des consommateurs finaux (ménages, entreprises, collectivités) et reversée à l'État via la Direction générale des Finances publiques.

En 2025,

le montant reversé au syndicat a diminué, ceci est en parti du à une baisse de la consommation d'électricité des ménages.

Le montant versé par la Direction Générale des Finances au titre de 2025 s'est élevé à 5 588 058 €



TVA

Le budget 2025 est retracé en HT pour deux activités assujetties à la TVA :



Bornes de recharge pour véhicules électriques qui ont donné lieu à (avant la délégation de service public du 23/10/2025) :

- 593 750 € de dépenses réelles mandatées en section de fonctionnement
- 558 056 € de titres émis en HT sur la section de fonctionnement
- 737 647 € de dépenses réelles mandatées en dépenses d'investissement
- 246 752 € de titres émis en HT sur la section d'investissement.



Les travaux liés à l'électrification rurale ont donné lieu à :

- 10 629 631 € mandatés en HT
- 1 808 202 € titrés en HT (uniquement Redevance R2 soumise à TVA).

**En 2025, les services fiscaux ont reversé 1 728 803 € de TVA
répartie de la façon suivante :**

TVA déductible sur bornes de recharge : 234 015 €
TVA collectée sur bornes de recharge : 76 816 €
Soit la somme de : 157 199 €

TVA déductible sur travaux liés à l'électrification : 1 933 250 €
TVA collectée sur travaux liés à l'électrification : 361 646 €
Soit la somme de : 1 571 604 €



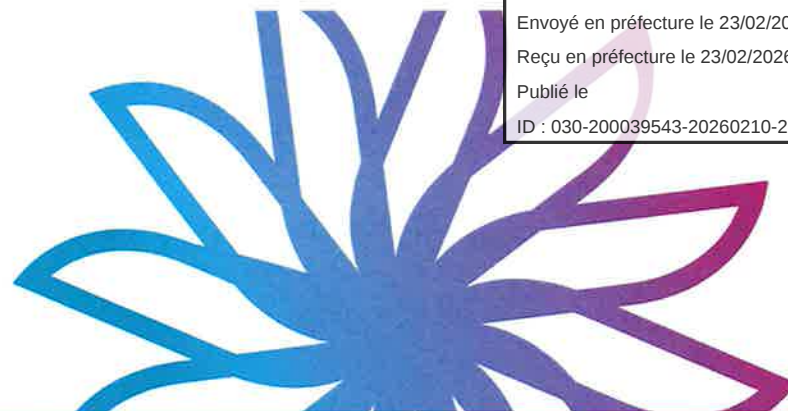
RECAPITULATIF DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	REALISE 2024	REALISE 2025
Recettes de fonctionnement	18 425 169 €	17 047 935 €
Dépenses de fonctionnement	6 249 284 €	7 227 529 €
Résultat	12 175 885 €	9 820 406 €
Part à affecter en section d'investissement au 1068	4 917 771 €	3 985 011 €
Excédent dégagé	7 258 114 €	5 835 395 €

2b. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

Détail des dépenses d'investissement



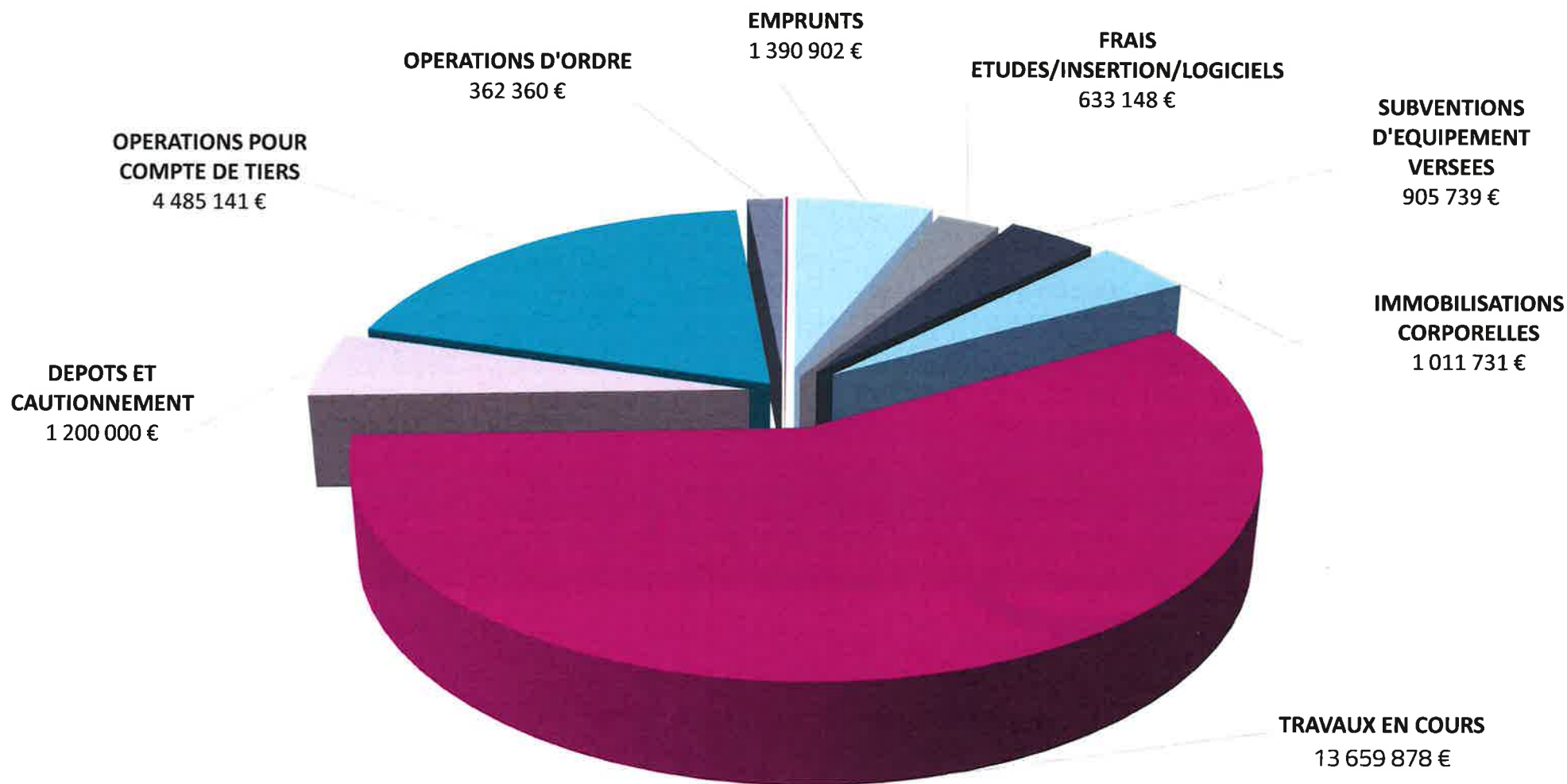
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025

CHAPITRE	LIBELLES	REALISES 2024	BP 2025	REALISES 2025	RESTES A REALISER	OBSERVATIONS
13	Remboursement aux communes	19 832 €	42 250 €	23 644 €	340 €	Dans le cas d'un trop versé sur acompte.
16	Emprunts	1 186 063 €	1 393 000 €	1 390 902 €	0 €	Capital de l'emprunt.
20	Frais d'études, insertion, logiciels	359 670 €	2 558 788 €	633 148 €	634 082 €	Montant à intégrer au 2315 en cas de réalisation des travaux où amortir si abandon de l'opération.
204	Subventions d'équipements versées	684 691 €	2 706 639 €	905 739 €	1 412 223 €	Subventions versées pour l'éclairage public.
21	Immobilisations en cours	216 199 €	1 658 498 €	1 011 731 €	24 773 €	Implantation de nouvelles bornes + travaux EP en MOA (travaux ponctuels de rénovation dans le cadre du contrat de maintenance) + achat locaux
23	Travaux en cours	13 023 773 €	34 982 401 €	13 659 878 €	17 682 034 €	
27	Dépôts et cautionnement	202 €	1 200 000 €	1 200 000 €	-	SEM
4581	Opérations pour compte de tiers	4 272 251 €	11 779 655 €	4 485 141 €	5 901 431 €	Concerne 401 opérations (245 TEL et 156 EP) sous convention de mandat.
040	Operations d'ordre entre sections	7 715 €	18 216 €	10 493 €		Participations communes sur études - Contrepartie du chapitre 042 en recettes de fonctionnement.
041	Créances sur transfert de droit	794 968 €	386 805 €	351 867 €	0 €	Intégration des études aux travaux.
TOTAL		20 565 364 €	56 726 252 €	23 672 542 €	25 654 883 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Détail des dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement 2025 réalisées



SECTION D'INVESTISSEMENT

Détail des recettes d'investissement

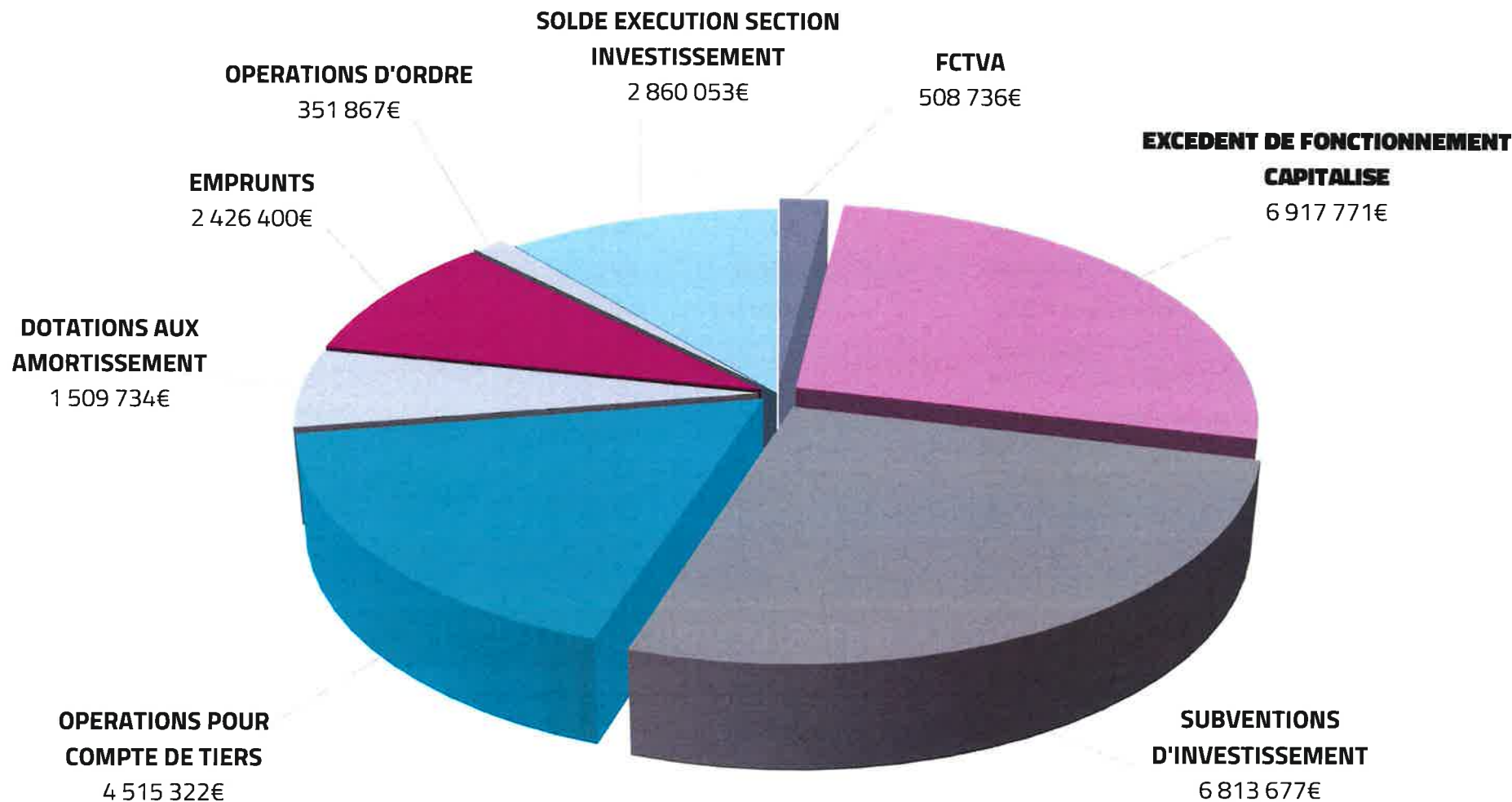
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025

CHAPITRE	LIBELLES	REALISES 2024	BP 2025	REALISES 2025	RESTES A REALISER	OBSERVATIONS
10	FCTVA	166 805 €	457 114 €	508 736 €	-	Dotation perçue sur la TVA des travaux d'éclairage public réalisés en MOA en N-2.
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 708 052 €	6 917 771 €	6 917 771 €	-	Résultat de l'exercice 2024 capitalisé en 2025 pour combler le déficit d'investissement de 2024.
13	Subventions d'investissement	8 556 383 €	22 269 716 €	6 813 677 €	14 565 695 €	Article 8, FEDER, Advenir, Fonds vert et participations des communes.
16	Emprunt	2 489 200 €	2 426 400 €	2 426 400 €	-	Tranche 2 de l'avance remboursable pour l'EP.
23	Remboursement sur travaux	7 098 €	0 €	4 841 €	-	Remboursement sur travaux annulés.
024	Produit de cession	0 €	5 000 €	0 €	-	Chapitre permettant l'ouverture des crédits en cas de cession.
4582	Opérations pour compte de tiers	4 282 773 €	10 740 413 €	4 515 322 €	4 868 318 €	Concerne 381 opérations (226 TELECOM et 155 EP) sous convention de mandat – Contrepartie du chapitre 4581 en dépense d'investissement.
021	Virement de la section fonctionnement	0 €	9 103 580 €	0 €	-	En fonction du résultat de l'année N-1 en prévision uniquement.
040	Dotations aux amortissements et cession	1 354 512 €	1 560 099 €	1 509 734 €	-	Contrepartie du chapitre 042 de la section de fonctionnement.
41	Opérations d'ordre	794 968 €	386 805 €	351 867 €	-	Contrepartie du chapitre 041 des dépenses d'investissement.
001	Solde exécution section investissement	3 065 626 €	2 860 053 €	2 860 053 €	-	
TOTAL		23 425 417 €	56 726 952 €	25 908 402 €	19 434 013 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

Détail des recettes d'investissement

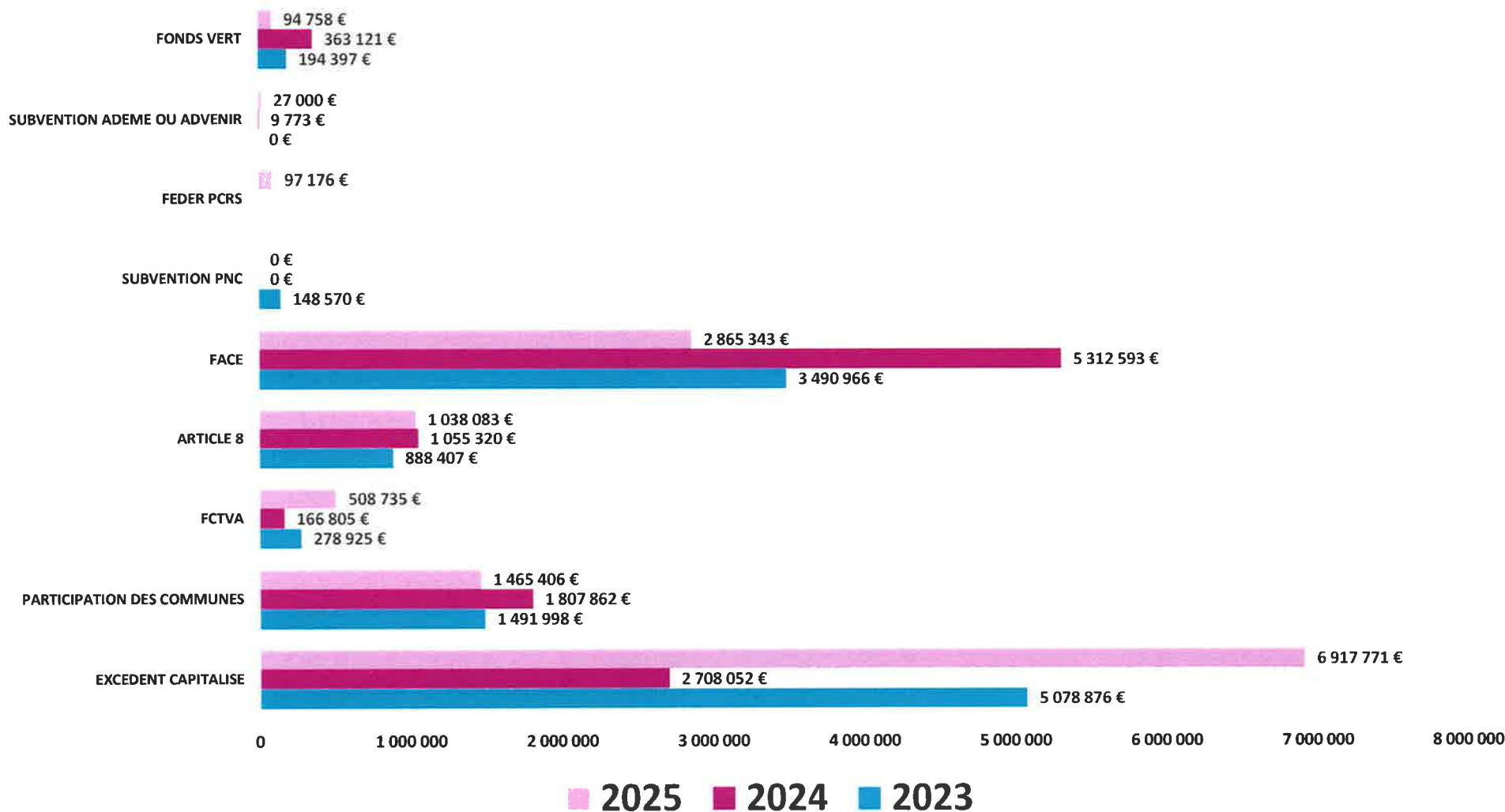
Recettes d'investissement 2025 réalisées



SECTION D'INVESTISSEMENT

Evolution des recettes d'investissement

Evolution de l'encaissement des recettes d'investissement 2025



Point sur l'activité bornes de recharge assujettie à TVA

Depuis le 22 octobre 2025, la Délégation de Service Public (DSP) est en vigueur sur le département du Gard pour une durée de 15 ans. En qualité de délégataire, le groupement ElinVest & Bouygues Energies & Services a pour objectif de faciliter et démocratiser l'usage du véhicule électrique dans le Gard.

Cela se traduit par la reprise des 402 points de charge "Révéo" situés sur le domaine public et l'installation de 376 nouveaux points de charge dont 100 ultra-rapides, soit un total de 778 points de charge en exploitation fin 2027. Ce maillage assure un point de charge à 20 km maximum sur le domaine public, aux automobilistes gardois et en transit. Pour rappel, les frais d'investissement et de fonctionnement sont à la charge du délégataire et une redevance d'occupation du domaine public est reversée aux communes par le TE 30 ayant une borne de recharge.

Sur 2025, on recense 80 385 sessions de recharge pour un total de 1 477 056 kWh distribués, soit +13% par rapport à 2024.



Tableau de répartition des dépenses et des recettes

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
 Reçu en préfecture le 23/02/2026
 Publié le
 ID : 030-200039543-20260210-20260210C01-DE

LIBELLE DES DEPENSES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT			
	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	RAR RECETTES	DEPENSES	RAR DEPENSES
RECETTES BORNES DE RECHARGE *	599 051,37					
PARTICIPATION COMMUNES	10 405,22					
REMBOURSEMENT ASSURANCES	3 980,47					
ELECTRICITE		350 717,98				
DEPLACEMENT - TRAVAUX DIVERS		109 109,79				
MAINTENANCE		78 155,40				
ASSURANCES		23 565,63				
DIVERS (ETUDES AIP, CONTRÔLE, ANNONCE...)		22 824,69				
COTISATIONS AVERE		2 000,00				
CHARGES DE PERSONNEL		46 804,00				
RODP		5 427,00				
INTERETS EMPRUNTS		1 949,81				
Total Opérations réelles	613 437,06	640 554,30				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		304 747,93				
TRAVAUX IMPLANTATION					662 485,66	
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT					75 161,55	
SUBVENTIONS ADVENIR			34 548,00	27 000,00		
SUBVENTION DYNEFF						
SUBVENTIONS FACE			81 352,21	500 799,09		
PARTICIPATION COMMUNES			130 851,61			
Total investissement	0,00	304 747,93	246 751,82	527 799,09	737 647,21	0,00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			304 747,93			
CESSIONS						
PLUS VALUE SUR CESSION						
Total	0,00	0,00	304 747,93	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	613 437,06	945 302,23	551 499,75	527 799,09	737 647,21	0,00
TOTAL AVEC RAR	613 437,06	945 302,23	1 079 298,84		737 647,21	

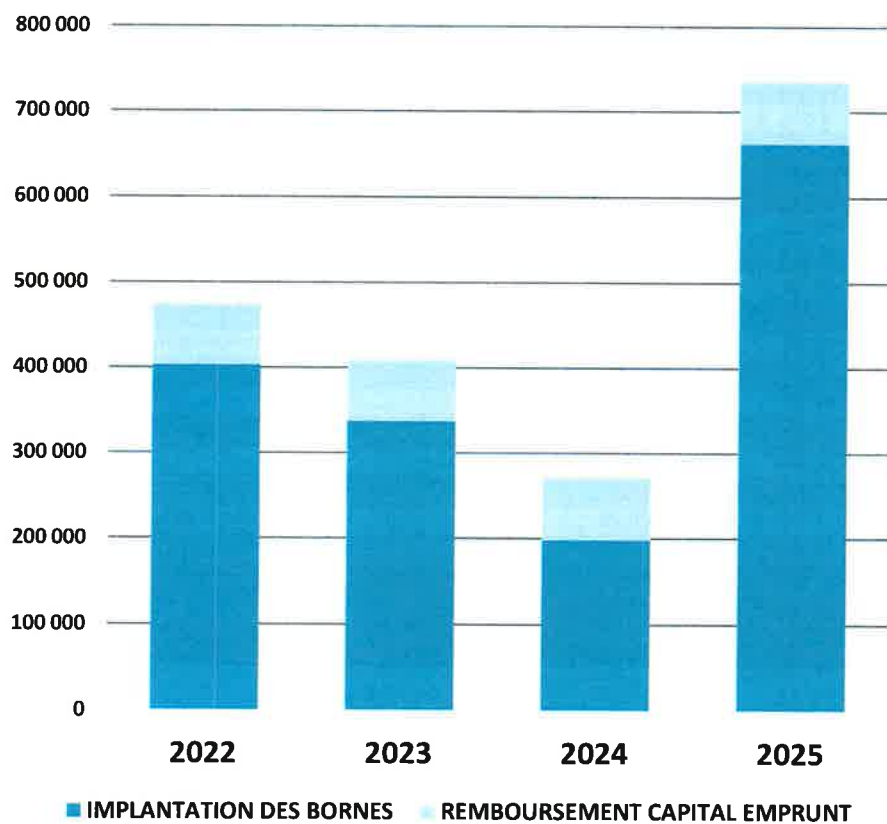
* CA 2025 : 490 412,55€ + dernier trimestre 2025 perçu en 2026 : 108 638,82€

ZOOM IRVE

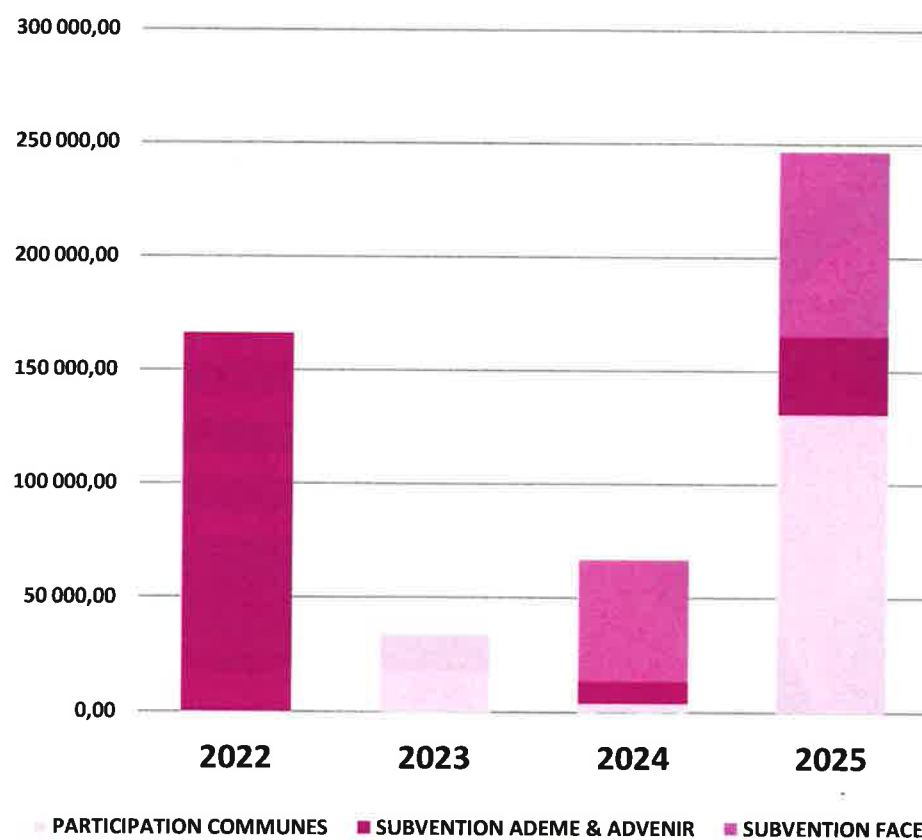
Section d'investissement



DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT

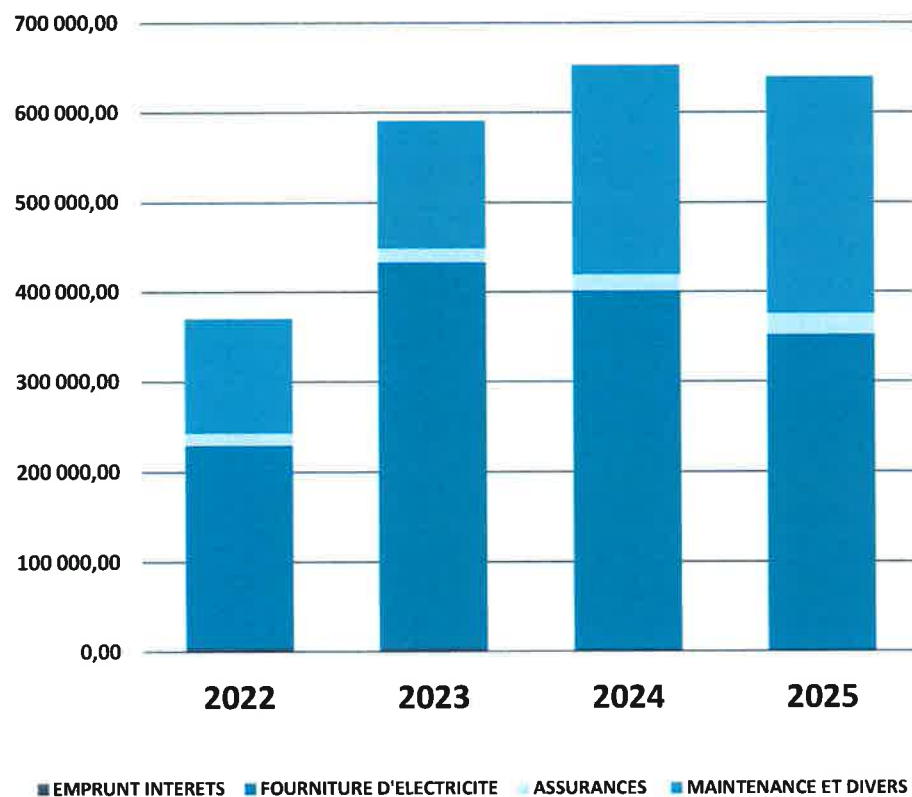


ZOOM IRVE

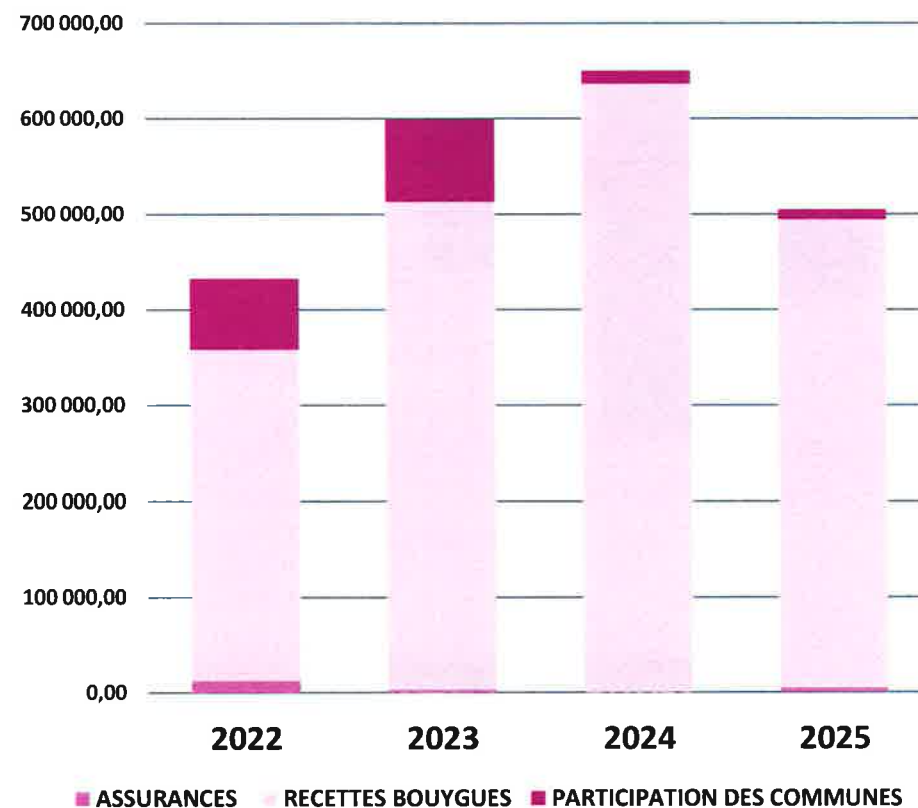
Section fonctionnement



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

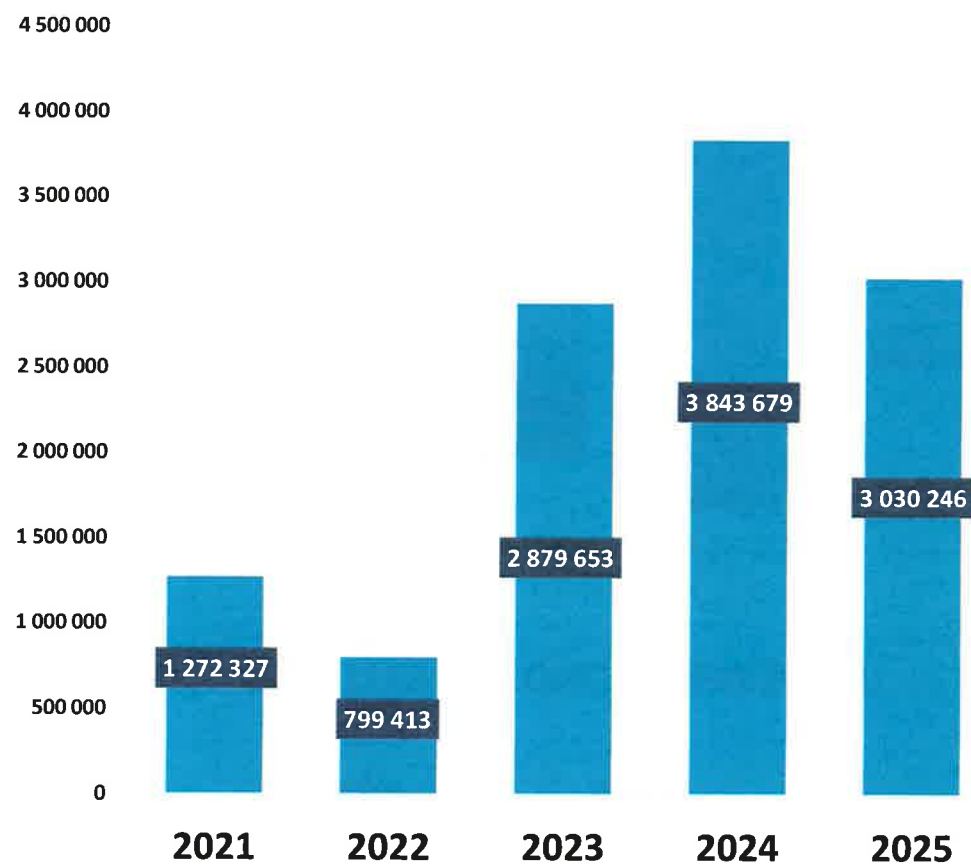


ZOOM ECLAIRAGE PUBLIC

120 communes ont transféré la compétence travaux neufs EP

Avec les avances remboursables contractées auprès de la Banque des Territoires, 3 M€ de travaux ont été mandatés en 2025, subventionnés en partie par du Fonds vert et une participation communale.

Niveau de réalisations des Travaux d'investissement EP compétence TE Gard (TTC)



ZOOM ECLAIRAGE PUBLIC

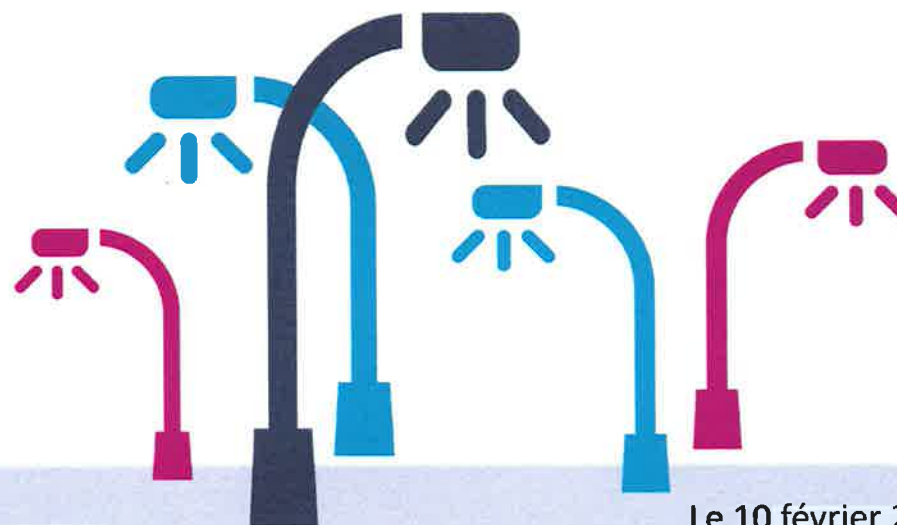


99 communes ont transféré la compétence maintenance EP

Début 2025, le syndicat comptait 94 communes en maintenance, contre 99 fin 2025.

Niveau de réalisations 2025 de la maintenance EP compétence TE Gard (TTC)

	DEPENSES	RECETTES
Electricité	532 511 €	532 511 €
Entretien des réseaux	299 709 €	299 709 €
Gestion des DICT	7 692 €	
Participation des communes au frais de MOA		48 272 €
Ressources Humaines dédiées à l'éclairage public	83 925 098 €	
TOTAL	84 765 009 €	880 492 €

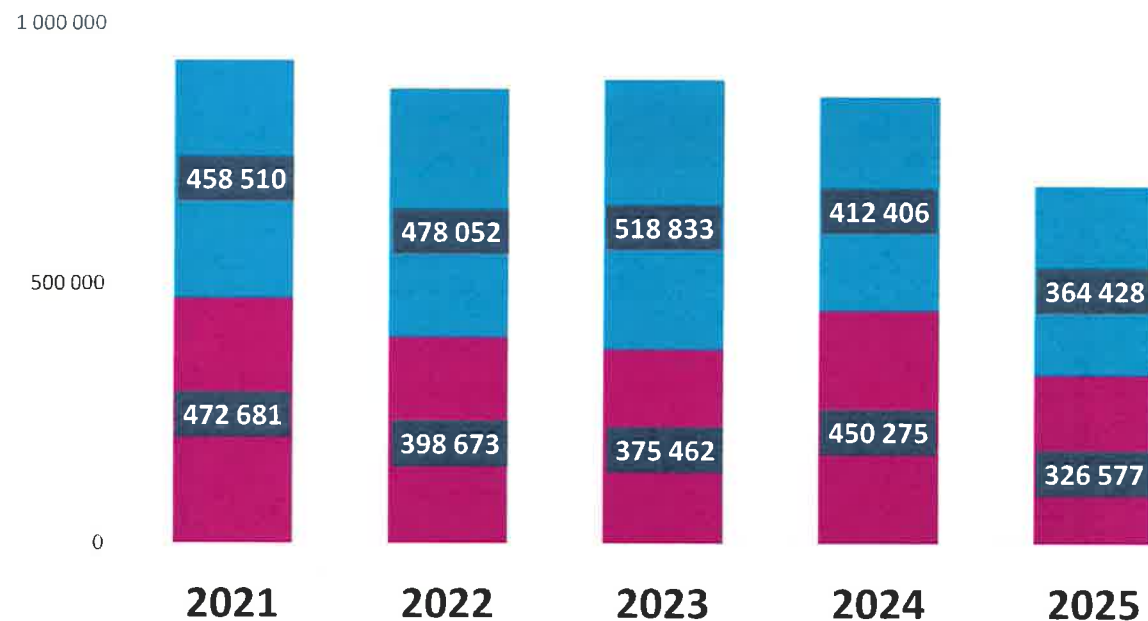


ZOOM ECLAIRAGE PUBLIC

PROGRAMMES DES SUBVENTIONS ACCORDEES

EPHMOA :
travaux réalisés sous maîtrise
d'ouvrage communale.

EPC :
travaux réalisés par TE-GARD
sous maîtrise d'ouvrage
déléguée.



Total	2021	2022	2023	2024	2025
	931 191 €	876 725 €	894 295 €	862 681 €	691 005 €

3. L'ÉPARGNE ET LA DETTE

NIVEAU GENERAL DES REALISATIONS

(hors résultat reporté)

toutes sections confondues

L'exécution du budget 2025 (hors résultats reportés) fait ressortir les éléments d'équilibre suivants :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (HORS CHARGES FINANCIÈRES)	11 779 328 €
Dépenses de fonctionnement (hors charges financières)	-5 438 773 €
EPARGNE DE GESTION COURANTE	6 340 554 €

L'excédent dégagé de la section de fonctionnement que l'on appelle épargne de gestion, permet de financer le remboursement de la dette et participer au financement des investissements.

EPARGNE DE GESTION COURANTE	6 340 554 €
Charges financières	- 263 101 €
Produits financiers	56 265 €
Charges exceptionnelles	- 7 234 €
Produits financiers exceptionnels	10 493 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE	6 136 978 €

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT BRUTE	6 136 978 €
Remboursement en capital de la dette	-1 390 902 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT NETTE	4 746 076 €

La dette restante au
 31/12/2025 s'élève à 11 463 719 €.

La capacité de désendettement du
 Territoire d'Energie GARD à fin 2025 est de
 1,87 révélant toujours un très bon ratio de
 solvabilité financière.

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 (toutes sections confondues et hors résultats reportés)

DEPENSES RELLES	29 027 977 €	RECETTES REELLES	32 966 075 €
DEPENSES D'ORDRE	1 872 094 €	RECETTES D'ORDRE	1 872 094 €
TOTAL DEPENSES	30 900 072 €	TOTAL RECETTES	34 838 169 €
CREDITS OUVERTS	76 472 774 €	CREDITS OUVERTS	76 472 774 €
TAUX D'EXECUTION	40%	TAUX D'EXECUTION	46%

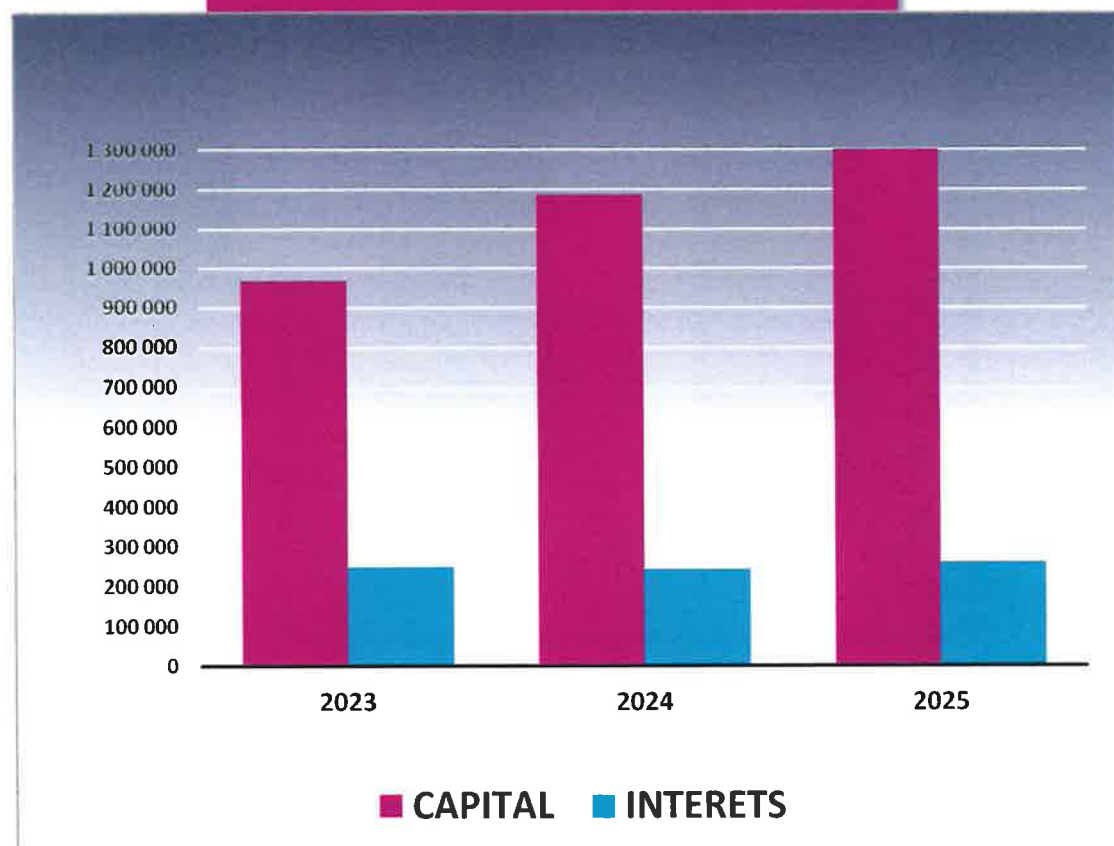
LA DETTE

Elle a donné lieu au paiement de :

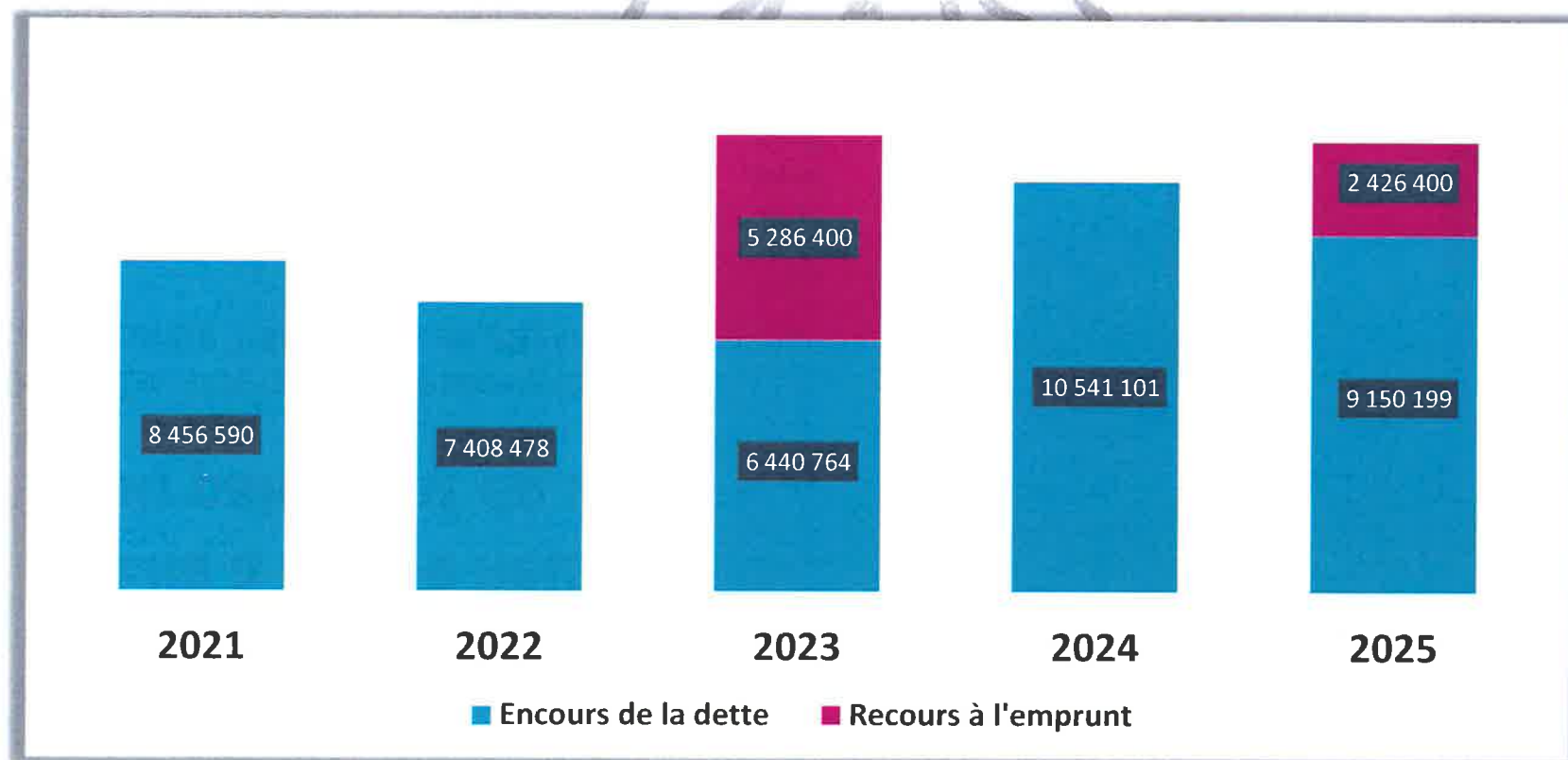
- 1 390 901 € au titre de l'amortissement du capital contre 1 186 063 € en 2024.
- 163 860 € au titre des intérêts et 99 240 € de quote-part des emprunts repris, soit un total de 263 100 € contre 245 448 € en 2024,

**Soit au total une annuité de
1 654 001 € pour 2025
contre 1 431 511 € en 2024**

Evolution de l'annuité de la dette à fin 2025



Evolution de l'encours de la dette et du recours à l'emprunt



LA DETTE



Le Syndicat gère au total :

- 13 contrats d'emprunts auprès de la Caisse de financement Local, de la Caisse d'Epargne et du Crédit Agricole pour les anciens Syndicats Primaires d'Electrification rurale.
- 4 contrats d'emprunts auprès du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne pour l'implantation de bornes de recharges pour véhicules électrique et l'éclairage public.
- 4 avances remboursables ont été souscrites auprès de la Banque des Territoires pour le financement de l'éclairage public dont 2 en 2025.

DATE	CAPITAL RESTANT AVEC AVANCE
01/2025	10 541 101 €
01/2026	11 576 599 €
01/2027	10 113 537 €
01/2028	8 613 494 €
01/2029	7 240 094 €
01/2030	6 300 344 €
01/2031	5 352 174 €
01/2032	4 460 735 €
01/2033	3 557 782 €
01/2034	2 643 079 €
01/2035	1 716 387 €
01/2036	856 757 €
01/2037	599 052 €
01/2038	367 696 €
01/2039	129 517 €
01/2040	52 535 €
01/2041	29 851 €
01/2042	6 107 €

Le résultat de l'exercice 2025

Le résultat (hors report) dégage un excédent de **3 938 098€**, réparti comme suit :

- + 4 562 292€ pour la section de fonctionnement
- - 624 194€ pour la section d'investissement

L'excédent global de clôture qui intègre la reprise des résultats de l'exercice précédent, s'établit à **12 056 265€**, réparti comme suit :

- + 9 820 406€ pour la section de fonctionnement
- + 2 235 860€ pour la section d'investissement

Cet excédent global correspond, en comptabilité budgétaire, au fonds de roulement du Territoire d'Energie GARD et s'analyse comme la somme des excédents définitifs. Compte-tenu du solde négatif des restes à réaliser en investissement de 6 220 870€, le besoin de financement de la section d'investissement est arrêté à **3 985 011€**.

Ainsi après l'affectation de cette somme à partir de l'excédent global de fonctionnement, **le disponible réel dégagé à la clôture de l'exercice 2025 s'établit à 5 835 395€**.

Compte-tenu de l'excédent dégagé de la section de fonctionnement, il est proposé d'affecter en réserve au 1068 : **3 985 011€ pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement et de reporter en fonctionnement 5 835 395€**.

LES RESULTATS D'EXECUTION DU BUDGET 2025

(Hors résultats reportés)

RUBRIQUES	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
Résultat constaté à la clôture de l'exercice 2024	2 860 053 €	12 175 885 €	15 035 938 €
Recettes de l'exercice 2025	23 048 348 €	11 789 821 €	34 838 169 €
Dépenses de l'exercice 2025	23 672 542 €	7 227 529 €	30 900 072 €
Balance des opérations de l'exercice 2025	- 624 194 €	4 562 292 €	3 938 097 €
Part affectée à l'investissement en 2025		6 917 771 €	6 917 771 €
Résultat constaté à la clôture de l'exercice 2025	2 235 860 €	9 820 406 €	12 056 266 €

PRESENTATION ANALYTIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 HORS RES

		REALISES ANALYTIQUE	PRINCIPAL ELECTRICITE	ACTEE - GAE - CEE	ECLAIRAGE PUBLIC	IRVE	SEM - FONDS CHALEUR	TOTAL 2025	
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	433 658,52	130 761,54	857 116,35	586 373,49	313 312,13	2 321 222,03
		012	CHARGES DE PERSONNEL	1 292 815,29	94 480,82	121 260,77	46 804,34	123 426,16	1 678 787,38
		014	REVERSEMENT FISCALITE / ATTENUATION DE PRODUIT	808 531,75		389 887,20			1 198 418,95
		65	CHARGES DE GESTION COURANTE	225 983,42		8 934,60	5 427,00		240 345,02
		66	CHARGES FINANCIERES	172 008,74		89 141,99	1 949,81		263 100,54
		67/68	CHARGES EXCEPTIONNELLES & PROVISIONS	15 920,99					15 920,99
		023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						0,00
		042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 509 734,49					1 509 734,49
	TOTAL		4 458 653,20	225 242,36	1 466 340,91	640 554,64	436 738,29	7 227 529,40	
	RECETTES	013	ATTENUATION DE CHARGES	19 320,33	20 706,79				40 027,12
		70	SERVICES ET VENTES	212,97			490 412,55		490 625,52
		73	TAXE SUR L'ELECTRICITE	5 588 058,00					5 588 058,00
		74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	274 276,11	220 607,36	898 857,15	10 405,22	235 159,05	1 639 304,89
		75	PRODUITS DE GESTIONS COURANTE	3 235 789,97		725 277,31	3 980,47		3 965 047,75
		76/77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 006,46		53 258,13			56 264,59
		042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	10 493,21					10 493,21
		TOTALE RECETTES REELLES		9 131 157,05	241 314,15	1 677 392,59	504 798,24	235 159,05	11 789 821,08
		002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 258 113,83					5 258 113,83
		TOTAL		14 389 270,88	241 314,15	1 677 392,59	504 798,24	235 159,05	17 047 934,91
		TOTAL FONCTIONNEMENT		9 930 617,68	16 071,79	211 051,68	-135 756,40	-201 579,24	9 820 405,51

INVESTISSEMENT	DEPENSES	13	REMBOURSEMENT AUX COMMUNES	11 958,21		11 685,57			23 643,78
		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	371 248,62		944 491,35	75 161,55		1 390 901,52
		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	528 418,90		104 458,91	270,00		633 147,81
		204	SUBVENTIONS VERSEES	500,00		905 239,48			905 739,48
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	297 651,88		51 593,21	662 485,66		1 011 730,75
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS (travaux)	10 629 631,56		3 030 246,45			13 659 878,01
		26	TITRES IMMOBILISES					1 200 000,00	1 200 000,00
		4581	COMPTE DE TIERS	2 428 940,03		2 056 200,77			4 485 140,80
		040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	10 493,21					10 493,21
		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	351 866,74					351 866,74
	TOTAL		14 630 709,15	0,00	7 103 915,74	737 917,21	1 200 000,00	23 672 542,10	
	RECETTES	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, AFFECTATION	7 426 506,73					7 426 506,73
		13	SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS	5 034 797,01		1 251 080,88	527 799,09		6 813 676,98
		21	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			2 426 400,00			2 426 400,00
		23	REMBOURSEMENT TRAVAUX	3 107,26		1 734,20			4 841,46
		4582	COMPTE DE TIERS	2 460 033,37		2 055 288,56			4 515 321,93
		021	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT						0,00
		024	Produits de cession						0,00
		040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 509 734,49					1 509 734,49
		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	351 866,74					351 866,74
001		SOLDE D'EXECUTION	2 860 053,46					2 860 053,46	
TOTAL		19 646 099,06	0,00	5 734 503,64	527 799,09	0,00	25 908 401,79		
TOTAL FONCTIONNEMENT		5 015 389,91	0,00	-1 369 412,10	-210 118,12	-1 200 000,00	2 235 859,69		

BESOIN DE FINANCEMENT			14 946 007,59	16 071,79	-1 158 360,42	-345 874,52	-1 401 579,24	12 056 265,20
-----------------------	--	--	---------------	-----------	---------------	-------------	---------------	---------------

4. LES PERSPECTIVES 2026

EVOLUTIONS ATTENDUES ET ENJEUX PROSPECTIFS

ER (Electrification Rurale) : Evolution doctrines suite aux modifications des règles de financement :

- Conso FACÉ
- Nouvel article 8 2026 -2029

EP (Eclairage Public) : Etendre l'opération pilote

Mobilité :

- Pilotage de la DSP
- Mise en application de la délibération de la RODP

Transition énergétique : Construction d'un modèle d'accompagnement des communes sur le volet bâtiment en s'appuyant sur des dispositifs existants :

- ACTEE (FNCCR)
- Fonds chaleur
 - CCRT : Pilotage : point étape vis-à-vis des objectifs
 - Travail sur le modèle d'organisation post 2026 suite à des modifications attendues
- Edu Renov (Banque des Territoires)
- Prospection

Volet ENR (Energies Renouvelables)

- Démarche d'accompagnement des communes
- Déploiement des prestations payantes en complément de la SEM

RH (Ressources Humaines) : Technicien éclairage public + départ retraite

PCRS (Plan de corps de rues simplifié) :

- Déploiement du PCRS en lien avec les intercommunalités
- Promotion du jumeau numérique et construction d'un modèle de fonctionnement.

LA CONSTRUCTION BUDGETAIRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2026

Les dépenses



PREVISIONS DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2025	PROPOSITION 2026	OBSERVATIONS
11	Charges à caractère général	5 219 964 €	4 664 298 €	Dont Éclairage public 1,8 M€ et 2M€ d'aide de l'ADEME pour le contrat chaleur renouvelable (équilibré en dépenses et recettes).
12	Charges de personnel	1 904 536 €	1 961 050 €	Recrutement technicien éclairage public + RIA sur année complète + GVT
14	Reversement de fiscalité	1 384 500 €	1 002 923 €	Lié à la taxe encaissée et l'encaissement des CEE.
65	Autres charges de gestion courante	261 014 €	400 128 €	Licences informatiques - Jumeau numérique - RODP Bornes - Indemnités des élus - Subventions aux associations.
66	Charges financières	277 129 €	298 105 €	Intérêts de la dette + quote-part emprunts communes .
67	Autres charges	11 000 €	15 000 €	Charges exceptionnelles - Titres annulés sur exercices antérieurs.
68	Provisions pour risques	24 000 €	25 000 €	Provisions pour créances douteuses
023	Virement à la section d'investissement	9 103 580 €	9 677 368 €	Prévision au 023, réalisation au 1068 en recette d'investissement l'année N+1.
042	Dotation et amortissement immobilisation	1 560 099 €	1 395 583 €	Dont l'amortissement des subventions inscrites au chapitre 204 de la section d'investissement.
		19 745 822 €	19 439 455 €	

LA CONSTRUCTION BUDGETAIRE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2026

Les recettes

PREVISIONS DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2025	PREVISIONS 2026	OBSERVATIONS
13	Remboursement sur rémunérations	35 707 €	15 063 €	ACTEE jusqu'en septembre 2026.
70	Recettes bornes de recharge	637 000 €	225 139 €	Bornes : RODP de la DSP 2026 et dernier trimestre 2025.
73	Taxe sur la consommation d'électricité	5 503 000 €	5 403 000 €	Baisse Accise
74	Subventions et participations communes	4 604 779 €	4 412 654 €	Dont 1,8 M€ pour l'éclairage public et 2M de l'ADEME au titre du Fonds chaleur.
75	Redevances R1 R2 et produits divers	3 689 006 €	3 464 232 €	1,8M€ Redevance R2 1,4M€ Redevance R1
042	Amortissement des participations	18 216 €	83 973 €	Participations communes sur études abandonnées - PCRS et ADVENIIR
02	Résultat de fonctionnement reporté	5 258 114 €	5 835 395 €	
		19 745 822 €	19 439 455 €	

LA CONSTRUCTION BUDGETAIRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2026

Les dépenses

PREVISIONS DE DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2025 avec RAR	PREVISIONS 2026 avec RAR	OBSERVATIONS
13	Remboursement aux communes	42 250 €	47 340 €	Dans le cas d'un trop versé sur acompte.
16	Emprunts	1 393 000 €	1 381 000 €	Capital de l'emprunt.
20	Frais d'études, insertion, logiciels	2 558 788 €	1 635 575 €	Montant à intégrer au 2315 en cas de réalisation des travaux ou amorti si abandon de l'opération + Marché PCRS et géoréférencement (surévalué en 2025)
204	Subventions d'équipements versées	2 706 639 €	2 222 223 €	Subventions versées pour l'éclairage public.
21	Immobilisations en cours	1 658 498 €	690 745 €	Travaux nouveaux bureaux et isolation thermique des locaux (bornes en moins)
23	Travaux en cours	34 982 401 €	32 362 578 €	Travaux réseau et éclairage public
26	Action SEM	1 200 000 €	1 200 000 €	
27	Dépôts et cautionnement versés	700 €	700 €	Caution location garage.
4581	Opérations pour compte de tiers	11 779 655 €	9 112 464 €	Contrepartie en recettes d'investissement au 4582.
040	Amortissement participation communes	18 216 €	83 973 €	Contre partie du chapitre 042 en recettes d'ordre de la section de fonctionnement.
041	Créances sur transfert de droit	386 805 €	350 781 €	Intégration des études aux travaux par opération d'ordre.
001	Solde d'exécution	-		
TOTAL		56 726 952 €	49 087 379 €	

LA CONSTRUCTION BUDGETAIRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2026

Les recettes



PREVISIONS DE RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

CHAPITRE	LIBELLES	BUDGET 2025 avec RAR	PREVISIONS 2026 avec RAR	OBSERVATIONS
10	FCTVA	457 114 €	600 000 €	Dotation perçue pour les travaux d'éclairage public réalisés en MOA en N-2.
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	6 917 771 €	3 985 011 €	Résultat de l'exercice 2025 capitalisé en 2026.
13	Subventions d'investissement	22 269 716 €	22 758 425	FACE, Article 8, FONDS VERTS, ADEME – Participations des communes.
16	Emprunts	2 426 400 €		
024	Produit de cession	5 000 €	5 000 €	Chapitre permettant l'ouverture des crédits en cas de cession .
4582	Opérations pour compte de tiers	10 740 413 €	8 079 351 €	Contrepartie du 4581 en dépenses.
21	Virement de la section fonctionnement	9 103 580 €	9 677 368 €	En fonction du résultat de l'année N en prévision uniquement.
040	Dotations aux amortissements et cession	1 560 099 €	1 395 583 €	Contrepartie du chapitre 042 de la section de fonctionnement.
041	Opérations d'ordre	386 805 €	350 781 €	Contrepartie du chapitre 041 des dépenses d'investissement.
001	Solde exécution section investissement	2 860 053 €	2 235 860 €	
TOTAL		56 726 951 €	49 087 379 €	

L'EQUILIBRE DU BUDGET 2025

Envoyé en préfecture le 23/02/2026
Reçu en préfecture le 23/02/2026
Publié le
ID : 030-200039543-20260210-20260210C01-DE

Berser
Levraut

FONCTIONNEMENT
19 439 455 €

INVESTISSEMENT
49 087 379 €

TOTAL BUDGET
68 526 834 €

PRÉSENTATION ANALYTIQUE DES PREVISIONS 2026

PREVISIONS BUDGET ANALYTIQUE				OPERATIONS NON VENTILABLES	ELECTRICITE	GAE - CEE	ECLAIRAGE PUBLIC	IRVE	FONDS CHALEUR SEM	ACTEE	TOTAL 2026
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		759 798,14	1 000,00	1 548 500,00	64 000,00	2 001 000,00	290 000,00	4 864 298,14
		012	CHARGES DE PERSONNEL		1 961 050,00						1 961 050,00
		65	CHARGES DE GESTION COURANTE	154 500,00	166 578,00		21 800,00	57 250,00			400 128,00
		66	CHARGES FINANCIERES	-3 895,40	170 000,00		130 000,00	2 000,00			236 104,60
		67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 000,00							15 000,00
		68	PROVISIONS POUR RISQUES	25 000,00							25 000,00
		014	REVERSEMENT DE FISCALITE		900 000,00	102 922,95					1 002 922,95
		023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	9 677 368,43							9 677 368,43
		042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 395 582,80							1 395 582,80
	TOTAL		11 263 555,83	3 957 426,14	103 922,95	1 700 300,00	123 250,00	2 001 000,00	290 000,00	19 439 454,92	
	RECETTES	013	ATTENUATION DE CHARGES								15 063,24
		70	SERVICES ET VENTES		116 500,00			108 638,82			225 138,82
		73	TAXE SUR L'ELECTRICITE		5 403 000,00						5 403 000,00
		74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		399 000,00	36 000,00	1 832 068,31		2 055 585,33	90 000,00	4 412 653,64
		75	PRODUITS DE GESTIONS COURANTE		3 250 000,00	214 231,77					3 464 231,77
		77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								0,00
042		OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	83 972,64							83 972,64	
TOTALE RECETTES REELLES										0,00	
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 835 394,81								5 835 394,81	
TOTAL		5 919 367,45	9 188 500,00	250 231,77	1 832 068,31	108 638,82	2 055 585,33	105 063,24	19 439 454,92		
SOLDE				-5 344 188,38	5 211 073,86	146 308,82	131 768,31	-14 611,18	54 585,33	-184 936,76	0,00
INVESTISSEMENT	DEPENSES	13	REMBOURSEMENT AUX COMMUNES			27 340,00	20 000,00				47 340,00
		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			310 000,00	995 000,00	76 000,00			1 381 000,00
		20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 126 803,56		508 771,43				1 635 574,99
		204	SUBVENTIONS VERSEES		500,00		2 221 723,45				2 222 223,45
		21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		515 972,00		124 772,99	50 000,00			690 744,99
		23	IMMOBILISATIONS EN COURS (travaux)		25 332 424,66		7 030 153,05				32 362 577,71
		26	ACTIONS SEM								0,00
		27	DEPOT ET CAUTIONNEMENT		700,00				1 200 000,00		1 200 700,00
		4581	COMPTE DE TIERS		4 907 281,80		4 205 181,94				9 112 463,74
		040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	83 972,64							83 972,64
		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	350 781,22							350 781,22
		TOTAL		434 753,86	31 883 682,02	337 340,00	15 105 602,86	126 000,00	1 200 000,00	0,00	49 087 378,74
	RECETTES	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, AFFECTATION	3 985 010,69			600 000,00				4 585 010,69
		13	SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS		19 597 376,63		2 542 249,27	618 799,09			22 758 424,99
		16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								0,00
		4582	COMPTE DE TIERS		4 359 177,79		3 720 173,13				8 079 350,92
		021	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 677 368,43							9 677 368,43
		024	PRODUITS DE CESSION	5 000,00							5 000,00
		040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 395 582,80							1 395 582,80
		041	OPERATIONS PATRIMONIALES	350 781,22							350 781,22
		001	SOLDE D'EXECUTION	2 235 859,69							2 235 859,69
		TOTAL		17 649 602,83	23 956 554,42	0,00	6 862 422,40	618 799,09	0,00	0,00	49 087 378,74
SOLDE				17 214 848,97	-7 927 127,90	-337 340,00	-8 243 180,46	492 799,09	-1 200 000,00	0,00	0,00
BALANCE ANALYTIQUE				11 870 660,59	-2 716 053,74	-191 031,18	-8 111 412,15	478 187,91	-1 145 414,67	-184 936,76	68 526 833,66

ZOOM ELECTRIFICATION

TE GARD, propriétaire du réseau électrique de distribution sur l'ensemble du département du Gard, réalise les travaux de renforcement et/ou d'enfouissement de celui-ci. Le niveau des dotations annuelles est stable.

- Nouvelle convention ART8 2026-2029: Evolution de la doctrine :
Les projets sur les communes urbaines résorbant plus de 50% de Fils Nus par rapport au linéaire de réseau traité seront financés à hauteur de 80% au lieu de 70%.
- Dotations : depuis 2025, le délai de consommation est passé de 4 à 3 ans, les délais de réalisation doivent en conséquent être diminués.
- Renouvellement du marché de Maitrise d'Œuvre 2027 -2030.
- Faire plus de lien avec les Communes et les Communautés de Communes, pour identifier le plus en amont possible les projets potentiels.

FACE

Financement des Aides aux Collectivités pour l'Electrification

EVOLUTION DES DOTATIONS AU TE GARD

La dotation du CAS FACE 2026 pour le département du Gard n'est pas connue au jour de l'élaboration de ce rapport. Elle s'élevait pour 2025 à 4 490 608 € pour le département.

Les aides du Compte d'Affectation Spéciale **sont réparties par département** sous forme **de dotations affectées à l'électrification rurale**, selon certains critères (nombre de départs mal alimentés, stock de réseau aérien, linéaires de réseaux en fils nus...). Cette répartition se fonde sur **les évaluations des besoins en travaux d'électrification rurale par département réalisée tous les deux ans**. Cet inventaire a été réalisé en 2025.

Nous pouvons noter aucune aide concernant les EnR, les IRVE et les intempéries ont été octroyées en 2024 et 2025.

	Renforcement AP	Extension AE	Enfouissement CE	Sécurisation SN	TOTAL PROG	Maitrise de la demande d'énergie - MDE	TOTAL
AIDE 2024	3 080 900 €	556 900 €	396 800 €	477 700 €	4 512 300 €	- €	4 512 300 €
AIDE 2025	3 053 400 €	566 800 €	400 600 €	442 400 €	4 463 200 €	27 408 €	4 490 608 €
ECART 2025/2024	-27 500 €	9 900 €	3 800 €	-35 300 €	-49 100 €	27 408 €	-21 692 €
SIMULATION 2026	3 000 000 €	550 000 €	350 000 €	400 000 €	4 300 000 €		4 300 000 €

ZOOM ECLAIRAGE PUBLIC



PERSPECTIVES :

- Poursuite des travaux de rénovation pour les communes en MOA et les communes pilotes « Urbaines » ;
- Accueil de nouvelles communes en Travaux-Maintenance en deux vagues ;
- Réflexion sur la doctrine urbaine ;
- Tests mécaniques sur un échantillon de mâts d'éclairage ;

ZOOM ECLAIRAGE PUBLIC

VOLET MAINTENANCE

CONTEXTE GENERAL

Au 1er janvier 2026, 103 communes ont transféré la compétence maintenance, ce qui représente environ 18 000 points lumineux en gestion. Sur l'année 2026, l'objectif est de prolonger la démarche d'intégration de nouvelles communes.

Par le biais du marché « EPM » (8 lots géographiques), le Territoire d'Energie Gard propose aux communes, une sécurité dans la gestion et le service de leur éclairage public. Cela comprend :

- La gestion de la maintenance curative des installations d'éclairage public ;
- La gestion des contrats d'électricité ;
- Maintenance préventive sur devis ;
- Prestations sur devis (éclairage festif, des monuments et sportifs si raccordés au réseau d'éclairage public).

⚠ Sont exclus : les feux tricolores, vidéo surveillance, mobiliers urbains, signalisation routière, tunnel dont l'éclairage répond à des normes spécifiques.

ZOOM ECLAIRAGE PUBLIC

Démarche et estimation des coûts

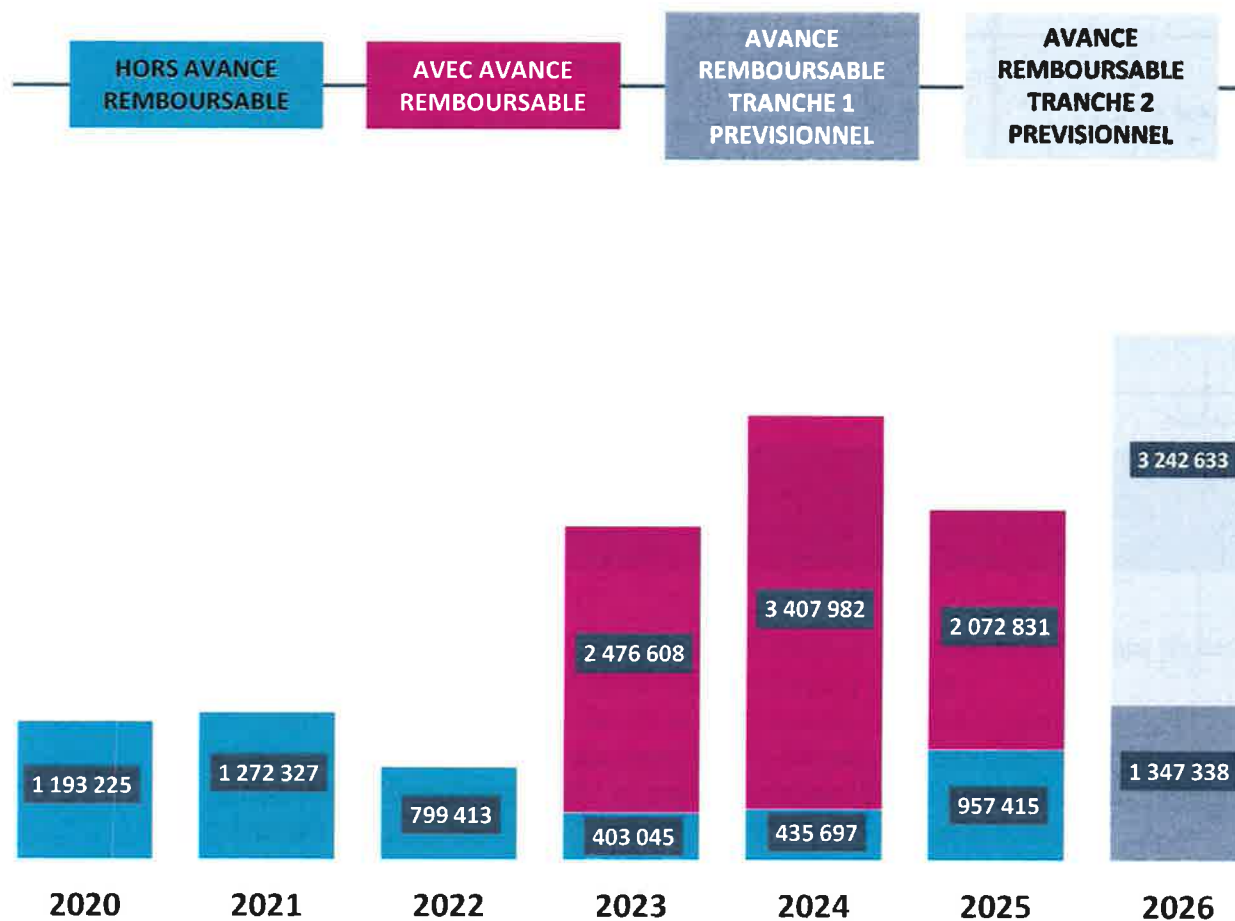
VOLET MAINTENANCE

PROCEDURE DE TRANSFERT :

1. Contacter le TE-GARD par courrier ou email, RDV en mairie si possible ;
2. Délibération communale selon la liasse proposée par le TE-GARD (délibération, règlement d'usage, Procès-verbal de mise à disposition et questionnaire sur l'état actuel de vos contrats d'électricité et de maintenance) ;
3. Reversement à 100 % de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) pour les communes dites rurales.
4. Financement des communes dites urbaines reste à l'étude.
5. Délibération concordante du TE-GARD pour acter le transfert et signature du procès-verbal de mise à disposition des réseaux.

	LED (€ HT)	Source à décharge (€ HT)
Forfait : Maintenance curative au point lumineux	Selon le lot	Selon le lot
Sur devis : • Maintenance préventive • Remplacement des drivers, • Déplacements d'ouvrage • Travaux non prévus (hors renouvellement)	100 % commune	100 % commune
• Frais de participation à l'assistance à maîtrise d'ouvrage • Gestion des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) • Mise à disposition de l'outil SAGA, • Gestion de la facturation des consommations électriques	5 € par points lumineux	5 € par points lumineux
Géodétection	Financement sur la Taxe	

ZOOM ECLAIRAGE PUBLIC

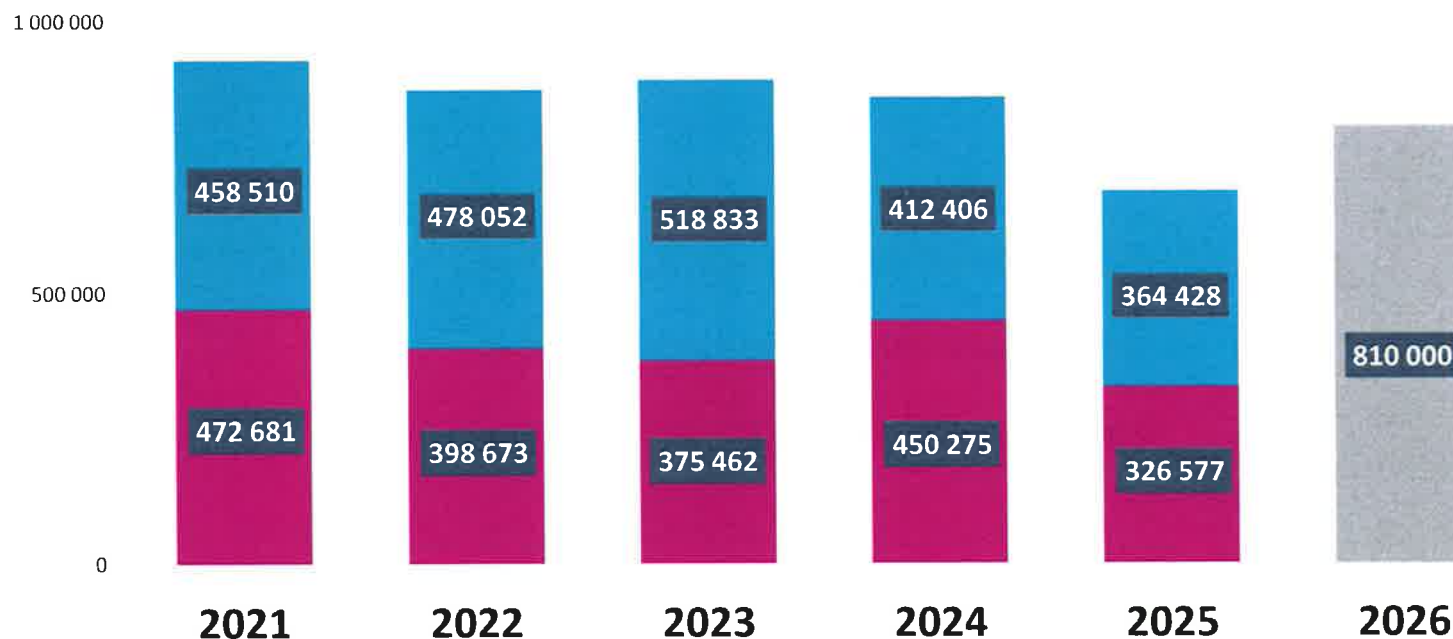


**TRAVAUX EP
COMPÉTENCE
TE GARD
(TTC)**

Travaux d'investissement réalisés dans le cadre de la compétence de TE GARD.
 Pour 2026, pas de nouvel emprunt prévu.

ZOOM ECLAIRAGE PUBLIC

NIVEAU DES SUBVENTIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC ACCORDEES



EPHMOA

Travaux réalisés par les communes en EPHMOA (taux de financement 30 % avec un plafond de 30 000 € pour les communes dont TE30 perçoit la taxe sur l'électricité et 20 % avec un plafond selon le nombre d'habitants pour les communes qui la conserve (+ de 2 000 habitants)).

EPC

Travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'éclairage public coordonné avec des travaux d'électrification selon la même doctrine que ci-dessus.

PREVISION

Prévision globale 2026 (dans l'attente de la validation des programmes).
 Date limite de dépôt des dossiers fixée au 31/12.

ZOOM PLAN DE CORPS DE RUES SIMPLIFIÉ (PCRS)

PERSPECTIVES :

- Finalisation du PCRS et du Jumeau Numérique
- Construction du modèle de fonctionnement
- Développement de nouveaux services (cadastre solaire,...)

ZOOM PLAN DE CORPS DE RUES SIMPLIFIÉ (PCRS)

Qu'est-ce que le PCRS :

C'est un fond de plan qui a vocation à être utilisé comme plan de référence pour les réponses aux DT/ DICT, permettant ainsi aux différents acteurs d'avoir une représentation plus précise de la localisation de l'ensemble des réseaux pour éviter les dommages aux ouvrages

L'intervention du TE GARD :

- Le TE GARD s'est déclaré Autorité Publique Locale Compétente en 2024
- Lancement d'un appel d'offre début 2025
- Survol terminé mi septembre 2025 (prise de vue avec un niveau de précision 5cm²/pixel)
- Production prévue 1^{er} semestre 2026
- Création d'un jumeau numérique 3D
- Cout environ 640 000€ TTC (ENEDIS : 97 000€, FEDER : 250 000€, Reste TE GARD et EPCI)

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC –reGARD

Pour 2026 :

Suite au lancement de la délégation de service public en octobre 2025, les perspectives sur les bornes de recharge sont les suivantes :

- Contrôle de l'action du délégataire sur le déploiement d'environ 200 points de charge sur 2026 tant en zone rurale qu'urbaine,
- Suivi de la maintenance des points de charge actuel et nouvellement construits,
- Réception du Compte-Rendu d'Activité de Concession (CRAC) et présentation de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL),
- Mise en place d'un avenant à la convention du domaine public pour procéder au reversement d'une Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) aux communes ayant une borne.

5. BATIMENTS PUBLICS

BATIMENTS PUBLICS

Généralités : ACTEE

ACTEE

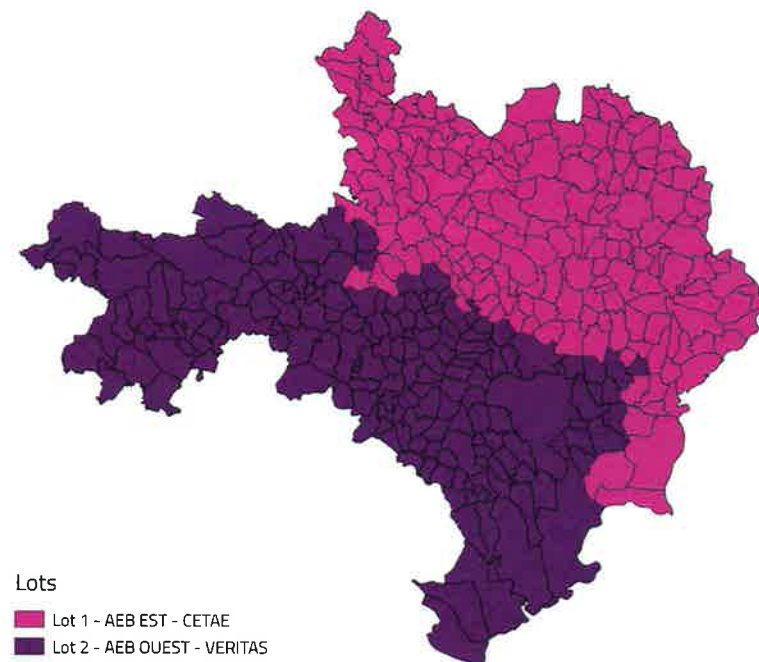
Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

Le Territoire d'Energie Gard-SMEG souhaite s'identifier comme un acteur important sur le volet de la transition et efficacité énergétique des bâtiments de ses collectivités adhérentes.

- Financements à 50 % d'audits énergétiques, sans plafond et sans limite en nombre.
- Apport technique d'une personne en interne pour orienter les collectivités vers la priorisation des démarches pour réduire leurs consommations.
- Réalisation à ce jour d'une centaine d'audits parmi 260 communes adhérentes rencontrées.

 **territoire
d'énergie**
GARD - SMEG

Allotissement MAPA AEB
2026-2027



PERSPECTIVES 2026 :

- Réaliser et financer des audits énergétiques, via un financement à 50 % d'un montant plafonné. Ces audits sont réalisés par des bureaux d'études et sélectionnés par le Territoire d'Energie Gard-SMEG via le processus de marché public.
- Cibler et financer des audits sur les bâtiments scolaires dans le cadre du projet Edu'renov via la Banque des Territoires.
- Lancer un appel à projets bâtiments pour aider nos adhérents à finaliser des travaux de rénovation. Afin de concrétiser ce projet, 100 000€ seront mobilisés par le TE Gard.
- Consolider nos échanges avec le programme FNCCR, organisme qui finance le poste de notre technicien en interne et la réalisation des audits énergétiques.

FONDS CHALEUR

Perspectives générales

De janvier 2024 à décembre 2027, le TE Gard-SMEG est l'opérateur territorial de l'ADEME pour le fonds chaleur qui pilote et accompagne les projets publics ou privés vers la captation d'aides dans le cadre d'actions visant à soutenir le développement des filières de chaleur et de froid renouvelable.

Dans le cadre de cette mission, le TE Gard-SMEG notifie et verse les aides financières aux différents porteurs de projet après validation des élus. En parallèle, l'ADEME finance les frais de fonctionnement à hauteur de 333 500 €, dont 50 % sous réserve de l'atteinte de 60 % des objectifs.

Cette mission dispose d'une enveloppe à dépenser de 7,8 M€ sur 4 ans. Pour information, les objectifs à atteindre sont les suivants :

- 22 GWH de production de chaleur et/ou froid renouvelable,
- 59 installations de ce type dont 20% à minima non issu de la biomasse.

Compte tenu d'un retard dû à la première année qu'il va falloir compenser avant fin 2027, l'objectif de 2026 est d'installer 9,6 GWH.

	MONTANT ENGAGE AU 23/09/2025	MONTANT PAYE	MONTANT ALLOUE POUR 2025
TOTAL ETUDES/TRAVAUX	2 748 305,76 €	301 553,72 €	3 042 042,00 €

Nombre d'études financées au 23/09/2025	15
Nombres de travaux financés au 23/09/2025	33

**FONDS
CHALEUR**
 PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES,
 PLUS D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

**CHALEUR
CONTRAT
TERRITORIAL
RENOUVELABLE**

FONDS CHALEUR

PERSPECTIVES :

Pour 2026, il est prévu, 16 projets pour une production totale d'environ 6 GWh dont 12 projets qui concernent des installations de géothermie.

Cette production de 6 GWh ne permet pas de respecter la feuille de route. Afin de rattraper le retard pris en 2024, il est nécessaire de continuer la prospection des gros projets.

Pour information, le TE GARD-SMEG a demandé une enveloppe de 2.5 M€ à l'ADEME pour 2026.

Réflexion sur le futur de la mission

- CCI GARD --> maintien d'un Equivalent Temps Plein (ETP) après décembre 2026 , compte tenu de l'arrêt du financement de la mission chaleur renouvelable par l'ADEME en fin 2026 ?
- Territoire d'Energie Gard-SMEG : Besoin d'une montée en compétence sur certains sujets (suivi des installations, approvisionnement biomasse) nécessitant une réorganisation interne.



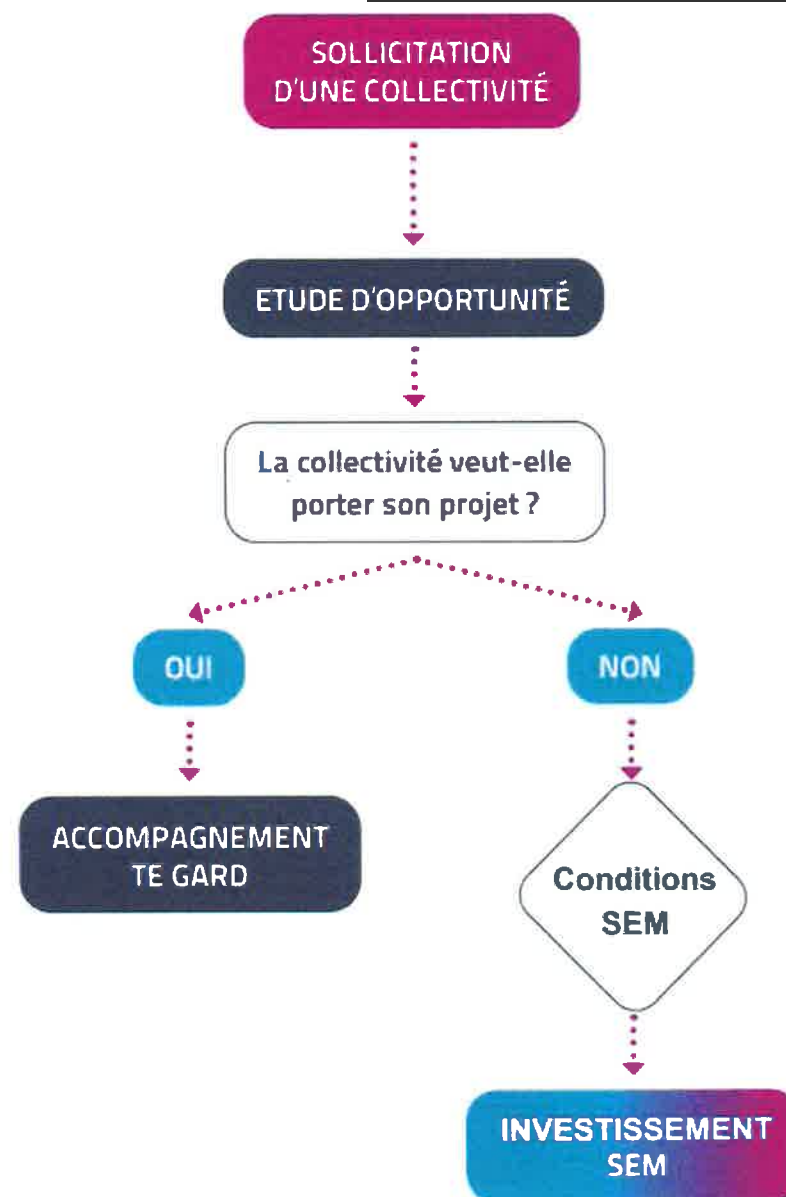
ENERGIES RENOUVELABLES

CONTEXTE

- Accompagnement de proximité depuis 2022. Réalisation de notes d'opportunités, analyse de devis, conseil juridique, technique et financier autour des projets photovoltaïques
- Création d'une SEM Energies en 2025 pour les gros projets du territoire.
- Besoin de développer un accompagnement « de A à Z » pour toutes les communes qui souhaitent/peuvent porter leur projet en propre.

OBJECTIF POUR 2026 :

- Lancement d'un Appel à Projet (AAP) pour aider financièrement et techniquement des projets photovoltaïques sur toitures de bâtiments publics avec autoconsommation. Le TE Gard allouera une enveloppe de 100 000€ pour ce projet.
- Montée en compétence et mise en place d'un service de prestations sur mesure pour les communes.
- Valorisation de prestations permettant au syndicat de pérenniser ses services autour des énergies renouvelables.



ENERGIES RENOUVELABLES

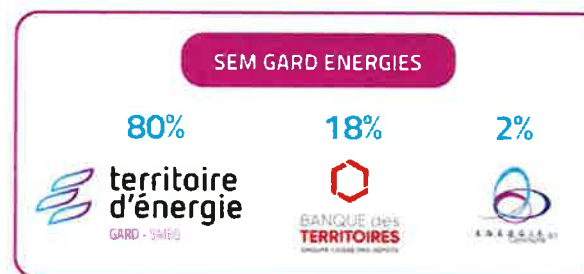


- **Objet** : outil départemental pour porter des investissements et faciliter la réalisation de projets photovoltaïques d'envergure.
- **Date de création** : juillet 2025
- **Objectif** : 32 MWc en 2030
- **Projets cible** : grandes toitures, parkings, parc au sol

CONTEXTE

OBJECTIF POUR 2026 :

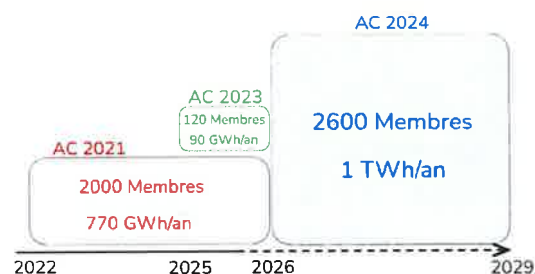
- Renforcer les partenariats avec les acteurs publics et privés en vue de la création des premières sociétés de projet (SPV)
- Faire grandir le portefeuille de projet pour s'assurer de la réalisation de l'objectif de 32 MWc malgré les risques de développement
- Sécuriser les premières unités foncières et lancer le développement de plusieurs projets
- Réalisation de prestations permettant d'avoir les premières retombées financières pour la société (apportage d'affaire, tiers de confiance, étude d'opportunité, ...)



GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE

Perspectives générales

TE GARD-SMEG a intégré au 1^{er} janvier 2026 un nouveau Groupement d'Achat d'Energies porté par le SDET – Territoire Energie du Tarn



Nombre de membres :

TYPE	ANCIENS MEMBRES	NOUVEAUX MEMBRES	TOTAL
Bailleur	2		2
EPCI	32	8	40
Collège	26	7	33
Commune	142	49	191
Département	1		1
TOTAL	203	64	267

Cotisations à payer par les membres au TE Gard

Une prévision de 36 000 € en 2026



CERTIFICAT D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE)

Perspectives générales

Pour 2026,

le Syndicat estime dans son budget un volume minimum de 200 000 €.

EVOLUTION DE LA FICHE CEE EP

L'arrêté du 22 août 2024 modifie notamment l'arrêté du 4 septembre 2014 modifié fixant la liste des éléments d'une demande de certificats d'économies d'énergie et les documents à archiver par le demandeur. La fiche RES EC 104 qui traite de la rénovation de l'éclairage extérieur est abordée dans le cadre de ce nouvel arrêté.

Pour tous travaux lancés en 2025, la valorisation sera baissée à 50% par rapport à l'évaluation actuelle.

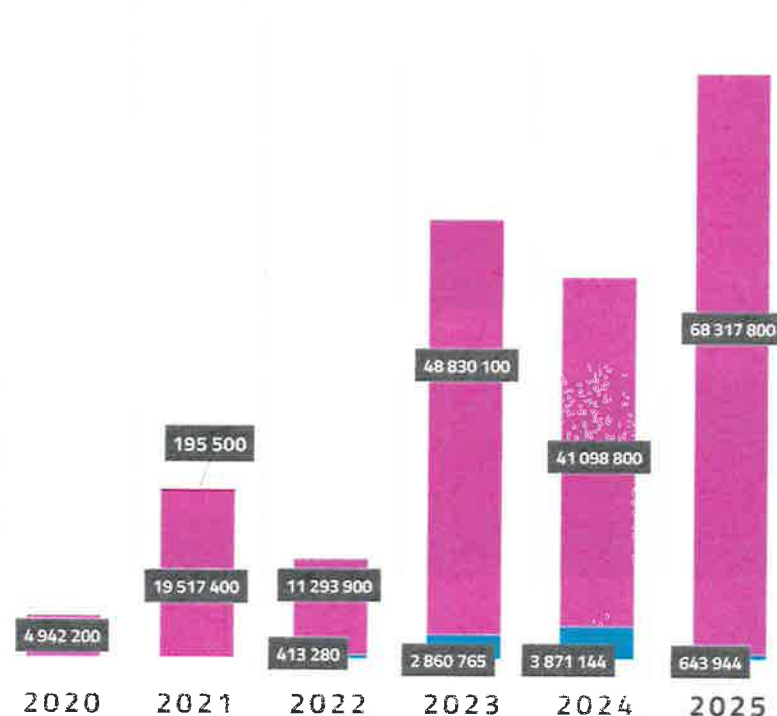
AUTRES FICHES

Le développement des primes sur d'autres fiches va pousser le Syndicat à déposer d'autres types de dossier (bus, fond chaleur, travaux bâtiments...)

HISTORIQUE DES DÉPÔTS

(EN KWH CUMAC)

Bati EP Transport



AUTRES ACTIONS

Action en faveur des scolaires

Périmètre d'intervention 2025-2026

Coût 19 286,40€ pris en charge à
 80% par les Certificats d'économies
 d'énergie (FNCCR) 10% par les
 communes participantes et 10% par
 Territoire Énergie Gard

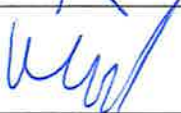


NB D'ÉCOLES	NB DE CLASSES ENGAGÉES	NB D'ÉLÈVES SENSIBILISÉS	NB D'ATELIERS ATTENDUS	NOMBRE D'ATELIERS DÉJÀ RÉALISÉS
40	98	2017	294	98

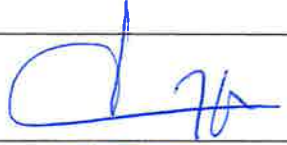


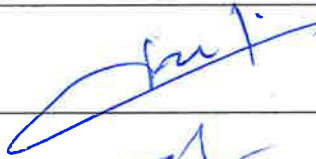
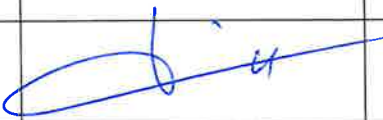
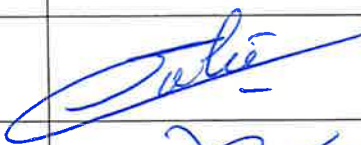
FEUILLE D'EMARGEMENT
CONSEIL SYNDICAL DU TE GARD-SMEG - MARDI 10 FEVRIER 2026 A 10H30 - NIMES

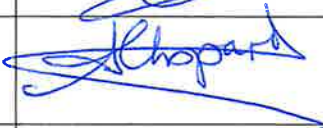
N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
1	AIGREMONT	Gilles TRINQUIER			
2	AIGUES MORTES	Jean-Claude BASCHIOU			
3	AIGUES VIVES	Jacky REY			
4	AIMARGUES	Bernard JULLIEN			
5	AIMARGUES	Cyrill PERISSÉ			
6	ALES	Aimé CAVAILLÉ			
7	ANDUZE				
8	BAGNOLS SUR CEZE	Maxime COUSTON			
9	BEAUVOISIN	Eric TOQUAND			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
10	CAISSARGUES	Pascal VALLADIER			
11	CALVISSON			Martine VILLENEUVE	
12	CAVEIRAC	Christian ANDRÉ			
13	CHAMBORIGAUD	Patrick DELEUZE			
14	CHUSCLAN	Pascal PEYRIERE			
15	CLARENSAC	André OLIVÉ			
16	CDC CAUSSES AIGOUAL CEVENNES	François ABBOU			
17	CONGENIES	Fabienne DHUISME			
18	CORCONNE	Lionel JEAN			
19	CRESPIAN	Elie HERBEMONT			
20	FOURNES	Frédéric FORTÉ			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
21	GARONS	Aline BASTIDA			
22	GENERAC	Maurice BLACHAS			
23	LA GRAND'COMBE	Christian BRUN			
24	LA ROUVIERE	Patrick DE GONZAGA			
25	LE GRAU DU ROI	Olivier PENIN			
26	LE GRAU DU ROI	Alain MARTI			
27	LEDENON	Christophe ZARAGOZA			
28	LES PLANS	Joseph BLANCHER			
29	LES MAGES	Alain GIOVINAZZO			
30	LUSSAN	Jean-Marc FRANÇOIS			
31	MANDUEL	Jean-Jacques GRANAT			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
32	MARUEJOLS LES GARDON	Freddy FELIX			
33	MEYNES	Jean-Luc FORTIN			
34	MIALET	Jack VERRIEZ			
35	MILHAUD	Jean-Michel FOUCHARD			
36	MOLIERES CAVAILLAC			Benoit LEPAGE	
37	NAGES ET SOLORGUES	Michel CHAMBELLAND			
38	NIMES	Frédéric ESCOJIDO			
39	POTELIERES	Patrick AUBENAS			
40	PUJAUT	Christian TRIDOT			
41	ROQUEMAURE	Gilles COLOMBIER			
42	ROUSSON	Ludovic DUMAS			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
43	SAINT CESAIRE DE GAUZIGNAN	Frédéric GRAS			
44	SAINT CHRISTOL LES ALES	Christian LASCH			
45	SAINT GENIES DE COMOLAS	Olivier JOUVE			
46	SAINT HILAIRE DE BRETHMAS	Jacky MIALHE			
47	SAINT HIPPOLYTE DU FORT	Bruno OLIVIERI			
48	SAINT JULIEN DE LA NEF	Lucas FAIDHERBE			
49	SAINT MARTIN DE VALGALGUES	Sébastien VOINDROT			
50	SAINT MICHEL D'EUZET	Elian PETITJEAN			
51	SAINT PRIVAT DES VIEUX			Lucas CELESTE	
52	SAINT SIFFRET	Nathalie FABIÉ			
53	SERVIERS ET LABAUME	Jean-Paul BOYER			

N°	COMMUNE	NOM DU DELEGUE TITULAIRE	SIGNATURE DELEGUE TITULAIRE	NOM DU DELEGUE SUPPLEANT	SIGNATURE DELEGUE SUPPLEANT
54	SOMMIERES	Jean-François LOUVET			
55	SOUSTELLE	Sébastien KUBANI			
56	UCHAUD	Didier CHAMP			
57	UZES	Jean-Luc CHAPON			
58	VAUVERT	Annick CHOPARD			
59	VAUVERT	Katy GUYOT			
60	VERGEZE	Vincent COSTE			
61	VILLENEUVE LEZ AVIGNON	Alain SANCIAUME			